

ceux de (42i) et (42ii) ? Peut-être parce que *il* lui-même est un clitique sujet, comme le soutient Jaeggli (1980b), à la suite de Kayne.

45. Cf. la note 43 du chapitre 2. Il faut noter que l'analyse présentée ici est en accord avec la proposition de cette note selon laquelle le *PRO* sujet des constructions impersonnelles n'est pas soumis au contrôle (cf. Burzio (1981) pour une analyse développée dans des directions quelque peu différentes).

46. Il y a cependant des différences secondaires, dont un petit nombre seront discutées ici. Voir Jaeggli (1980b) pour une discussion beaucoup plus détaillée. Jaeggli adopte des idées similaires à celles que nous esquissons ici. Nos idées sont, comme nous l'avons remarqué, en partie empruntées aux modifications que celui-ci apporte à des propositions formulées pendant les conférences de Pise et dans des travaux de Kayne, Quicoli, Rizzi, Strozer, Rivas et d'autres, cités par Jaeggli.

47. Le principe suggéré ici est très général, mais ne s'applique pas à des langues telles que le japonais, où les pronoms peuvent être omis beaucoup plus librement.

48. Cette analyse des clitics verbaux semble pouvoir être étendue sans problème aux clitics compléments d'adjectifs, comme dans *il lui est cher* en français, qui se rattache à *il est cher à lui* (à lui-même) ; cf. 2.7(4).

49. Jaeggli (1980b), apportant certaines modifications aux idées d'Aoun (1979a), arrive aux mêmes conclusions, pour d'autres raisons. L'analyse proposée à l'origine dans les conférences de Pise était quelque peu différente et n'était en particulier pas conforme au Principe de Projection. Hagit Borer suggère dans un travail en préparation que l'analyse développée à cette époque allait peut-être dans la bonne direction, qu'elle est peut-être préférable aux propositions que nous venons d'esquisser, et qu'elle peut être reformulée dans les termes du cadre théorique esquissé ici.

50. Nous ne pourrions pas supposer que le  $\theta$ -rôle de l'objet est déterminé en assignant un  $\theta$ -rôle à l'indice du SN objet de la même manière que celle qui est discutée plus haut ; cf. 3.2.2. Il y a deux raisons à cela. Cela permettrait tout d'abord au Cas d'être « hérité » par le SN objet et permettrait donc en retour au redoublement du clitique de s'appliquer librement, contrairement à ce qu'indiquent les faits. Le mécanisme dont nous disposons actuellement pour assigner un Cas ou un  $\theta$ -rôle à un indice (cf. 3.2.2(32) et la discussion qui y est reliée) rend impossible une analyse de ce type — de façon justifiée, comme nous pouvons le voir — puisque le SN objet est le seul élément de la A-chaîne fonctionnelle auquel un Cas ou un  $\theta$ -rôle puisse être assigné ; le clitique ne pouvant pas être un membre de la chaîne, puisqu'il n'est pas dans une position A.

51. Je laisse de côté ici des questions importantes qui concernent la montée du clitique, comme dans le cas de la restructuration chez Rizzi (1978a), et des causatives (cf. Burzio (1978, 1981)), et Rouveret et Vergnaud (1980), ou dans les cas où le verbe auxiliaire attire le clitique. De plus, les observations de Jaeggli ne semblent pas pouvoir être généralisées à d'autres langues qui ont pourtant des clitics. Ce dernier point est développé dans des travaux à paraître de Borer, Aoun, etc. Il est par ailleurs évident que les clitics posent de nombreuses autres questions, qui n'ont même pas été mentionnées ici.

## 5. Questions apparentées

Avant d'aborder les remarques finales du chapitre 6, je voudrais mentionner et commenter quelques sujets apparentés. Les remarques que je vais présenter ne seront pas vraiment systématiques et se borneront à noter quelques questions à étudier ultérieurement et certains problèmes qui permettent de prolonger la discussion précédente, ou encore de faire référence à des travaux postérieurs aux conférences de Pise d'avril 1979, où plusieurs des idées présentées ici avaient été esquissées et discutées.

### 5.1. Théorie de l'Indication

J'ai adopté un système d'indication très simple : il n'y a plus d'indices anaphoriques au sens de OB, mais uniquement des indices référentiels, qui sont assignés, soit par une opération de déplacement, soit librement. Mais cette approche, dans sa formulation actuelle, est trop simple<sup>1</sup>. Je me suis jusqu'ici limité à des exemples de coréférence et de référence distincte, en évitant les problèmes liés à la référence disjointe et, de façon plus générale, à la notion d'« antécédents multiples »<sup>2</sup>. De tels exemples posent cependant problème pour la théorie très simple de l'indication que j'ai utilisée jusqu'ici. Examinons les exemples (1) :

- (1) (i) John<sub>i</sub> told Bill<sub>j</sub> that they<sub>k</sub> should leave  
 « John a dit à Bill qu'ils devraient partir »

(II) \*we lost my way  
« nous avons perdu mon chemin »

(III) we expected me to like John  
« nous (nous) attendions (à) moi aimer John »

*John* et *Bill* portent un indice différent dans (I), et *they* ne peut être coïncidé ni avec *John* ni avec *Bill*, conformément aux conventions d'indication présentées ci-dessus. *i*, *j* et *k* sont donc trois indices distincts. Cette situation s'oppose à celle qui est illustrée en (2) :

(2) John<sub>i</sub> told Bill<sub>j</sub> that he<sub>k</sub> should leave  
« John a dit à Bill qu'il devrait partir »

Ici, *k* peut être identique à *i* ou à *j* (ou n'être identique ni à l'un ni à l'autre de ces deux indices). L'interprétation obviative ou proximale de *he* dans (2) est par conséquent exprimée à l'intérieur de la Théorie de l'Indication Libre, alors que l'on ne peut pas exprimer la propriété analogue — c'est-à-dire la possibilité pour *they* de référer à *John* et à *Bill*, ou de ne référer ni à l'un ni à l'autre, ou encore de référer indifféremment à ces deux éléments accompagnés d'autres personnes — dans le cas de (1r). Ce résultat semble douteux, bien qu'il ne conduise à aucune contradiction interne. Notons d'ailleurs que la même question se posait dans le cadre plus complexe de OB.

[286] Si l'on veut expliquer de façon uniforme les exemples (1r) et (2), deux possibilités se présentent : on pourra soit renoncer à exprimer les interprétations proximale et obviative dans (2) en termes d'indication, soit utiliser des indices plus complexes pour rendre compte de (1). La première démarche semble erronée en raison des similarités qui apparaissent entre le comportement des pronominaux, tel qu'il est rendu par les conventions d'indication, et celui des anaphores, par rapport à la Théorie du Liage. La deuxième démarche s'impose donc, si l'on veut traiter de façon uniforme ces deux phénomènes, ce qui semble raisonnable.

Les exemples (1r) et (1rr) soulèvent une question d'un type différent. Dans le cas (r), l'expression idiomatique exige la coïncidence de *we* et *my*, comme le montre l'opposition entre (3r) et (3rr) :

(3) (r) I lost my way  
« j'ai perdu mon chemin »

(rr) \*I lost his way  
« j'ai perdu son chemin »

La question est la suivante : comment interpréter la coïncidence de *we* et *my* dans (1r) ? Cet exemple montre que l'on doit interpréter la coïncidence comme une indication de coréférence stricte, et non pas simplement comme un recouvrement de référence partiel. On pourra ainsi assigner à (1r) le statut de phrase agrammaticale qu'elle doit avoir.

Étant donné cette hypothèse, examinons les cas de référence disjointe, comme celui illustré en (1rr), dont le statut s'oppose clairement à celui de (4), ainsi que l'avait remarqué Paul Postal<sup>3</sup> :

(4) we expected John to like me  
« nous (nous) attendions (à) John aimer moi »

Dans la théorie actuelle de l'indication, nous ne disposons que de deux options pour rendre compte d'exemples tels que (1rr) et (4) : les deux pronoms peuvent être coïncidés ou bien porter des indices différents. S'ils sont coïncidés, (1rr) sera exclu et (4) sera admis en vertu de la Théorie du Liage. Nous avons donc le résultat que nous souhaitons. Il s'ensuit cependant que, dans (4), la coïncidence des pronoms *me* et *we* permet un recouvrement de référence partiel, ce qui est incompatible avec l'analyse proposée pour (1r). Si, au contraire, nous admettons que l'indice du pronom singulier est différent de celui du pronom pluriel, dans (1rr) comme dans (4), hypothèse qui est compatible avec l'analyse de (1r), la Théorie du Liage ne pourra pas expliquer la différence entre (1rr) et (4). Ceci constitue évidemment un résultat incorrect. Notons que ce problème n'apparaît pas dans la théorie plus complexe de l'indication adoptée dans OB. Dans cette théorie, les indices référentiels des pronoms sont différents, et les indices anaphoriques indiquent les propriétés de recouvrement partiel et de référence disjointe dans les cas de (1r), (1rr) et (4).

Il est donc évident que la Théorie de l'Indication utilisée ici est insuffisante, et qu'un système plus complexe est requis. Le système

à indices anaphoriques développé dans OB surmonte ces problèmes, mais ne fournit cependant pas d'explication à (1) et à (2). J'ai noté à la section 3.1 que la complexité de ce système était un des problèmes à prendre en considération si on voulait améliorer le cadre théorique de OB. J'ai laissé tous ces problèmes de côté dans les analyses présentées ci-dessus; mais j'ai dû, pour ce faire, me limiter à une classe trop restreinte d'exemples. Cette difficulté, ainsi [287] que plusieurs autres problèmes en rapport avec la Théorie de l'Indiciation, subsistent donc, tandis que les autres problèmes soulevés par ailleurs sont résolus de manière naturelle dans le cadre théorique de GB.

Laissons maintenant de côté ces questions (qui ne sont pas minimales pour autant), et postulons une Théorie de l'Indiciation Libre dépourvue d'indices anaphoriques; examinons quelques exemples qui contiennent un quantificateur et un pronom, comme (5), où l'ordre n'est pas pertinent et où le pronom peut être *he* ou *him* :

- (5) ... everyone... he...  
« ... chacun... il... »

Après application de la règle de Déplacement de Quantificateur en FL, nous obtenons (6) :

- [286] (6) for every person *x*, ...*x*... he...  
« pour chaque individu *x*, ...*x*... il... »

Les conditions dans lesquelles *x* et *he* peuvent être coïnciés sont données par la Théorie du Liage, et sont indépendantes des contraintes, spécifiées en FL, qui portent sur le croisement faible. La coïnciation n'est possible en S-structure que dans le cas où un Nom situé dans la position de *x* peut être coïncié avec *he*. Dans les cas où la variable et *he* sont coïnciés, nous associons à (6) l'interprétation donnée en (7) :

- (7) for every person *x*, ...*x*...*x*...  
« pour chaque individu *x*, ...*x*...*x*... »

Le principe fondamental, discuté dans Higginbotham (1979a), est le suivant : un pronom ne peut être interprété comme une variable liée par un quantificateur que si la substitution d'un Nom au quantificateur produit un cas où la référence non disjointe est possible. Ainsi le pronom peut-il être interprété de cette manière dans (8), mais pas dans (9). Le pronom peut de même être interprété comme entrant en relation proximale avec *John* dans (10), mais pas dans (11) :

- (8) everyone expected that he would win  
« chacun (s')attendait (à ce) qu'il gagne »  
(9) everyone expected him to win  
« chacun (s')attendait (à) lui gagner »  
(10) John expected that he would win  
« John (s')attendait (à) ce qu'il gagne »  
(11) John expected him to win  
« John (s')attendait (à) lui gagner »

L'expression « que si », dans la formulation de ce principe, ne peut être étendue en « si et seulement si », car le pronom doit être dans le champ du quantificateur pour que cette interprétation soit possible (et par ailleurs aussi à cause du croisement faible). Dans (12), le pronom n'est pas dans le champ du quantificateur, et par conséquent il ne peut pas être interprété comme une variable liée par ce quantificateur, bien que la substitution de *John* à *everyone* puisse donner lieu à une interprétation proximale, comme on le voit dans (13) :

- (12) the man who everyone likes saw him  
« l'homme que chacun aime l'a vu »  
(13) the man who John likes saw him  
« l'homme que John aime l'a vu »

Bien qu'il subsiste des problèmes importants, ce principe semble proche d'une solution correcte<sup>4</sup>.

Higginbotham obtient ce résultat au moyen d'une règle de réindiciation qui assigne au pronom l'indice référentiel d'une

[288] variable située à sa gauche. Cette réindiciation n'est pas possible dans la configuration qui produit des effets de croisement faible : appelons-la configuration K. Higginbotham montre, en outre, que la réindiciation peut s'appliquer, soit avant, soit après le mouvement de quantificateur en FL. L'hypothèse que j'adopterai ici ne contient pas de règle de réindiciation. Nous pourrions attribuer à (6) une dérivation dans laquelle l'indice *i* ne serait assigné à *x* et à *he* que si, à un certain point de la dérivation, *x* est à gauche de *he* et K n'apparaît pas. La théorie de Higginbotham est alors réinterprétée comme une théorie des dérivations adéquates dans le composant FL. Nous pourrions, au contraire, formuler une condition qui s'appliquerait directement au niveau de FL, et qui donnerait lieu à des résultats intéressants, comme l'a montré Higginbotham (1979c).

Supposons à présent qu'une dérivation qui applique la convention de réindiciation (quelle qu'en soit la formulation) produise en FL les représentations (14) et (15), correspondant respectivement à (8) et à (9) :

(14) for every person  $x_i$ ,  $x_i$  expected that  $he_j$  would win

(15) for every person  $x_i$ ,  $x_i$  expected  $he_j$  to win

$he_j$  est alors interprété comme  $x_i$ . La phrase (15) est exclue par le principe B de la Théorie du Liage, qui s'applique en S-structure, mais la phrase (14) est grammaticale.

Dans Higginbotham (1979a), qui adopte le système des indices anaphoriques de OB, le pronom *he* aura l'indice (*i*, nul) dans (14) et *him* aura l'indice (*i*, {*i*}) dans (15), où le deuxième terme de l'indice représente l'indice anaphorique, c'est-à-dire l'ensemble des indices référentiels des éléments par rapport auxquels *he* a une référence disjointe. L'indice (*i*, {*i*}) présente une « contradiction » car il semble indiquer que *he* a une référence disjointe par rapport à lui-même. Ce cas exige une attention plus grande. Pourquoi (16) représente-t-il une contradiction ?

(16) [<sub>SN</sub> (*i*, {*i*}) *he*]

C'est probablement à cause d'un principe qui stipulerait que, en vertu de son indice anaphorique, *he* ne peut pas être interprété

comme entrant en relation de coréférence avec un SN qui se trouverait dans une autre position et porterait le même indice *i*. Étant donné son indice référentiel, *he* doit cependant être coréférentiel avec un tel SN. D'où une contradiction. Supposons maintenant que le SN en question soit une variable. Le principe pourrait alors être interprété comme stipulant que *he* ne peut référer à aucune des valeurs de la variable. Cette interprétation est cependant trop puissante, comme nous le montrent les exemples de la note 3. Soit les exemples (17) :

(17) (i) Carter voted for every Democrat

« Carter a voté pour chaque démocrate »

(ii) someone in Plains, Georgia, voted for Carter

« quelqu'un à Plains, en Géorgie, a voté pour Carter »

(iii) who voted for Carter ?

« qui a voté pour Carter ? »

(iv) who did Carter vote for ?

« pour qui Carter a-t-il voté ? »

(i) n'implique pas que Carter n'a pas voté pour lui-même, et (ii) est compatible avec l'hypothèse que Carter est la seule personne à Plains, en Géorgie, qui ait voté pour Carter. « Carter » est de même une réponse parfaitement adéquate à (iii) ou à (iv). Nous ne pouvons, par conséquent, pas maintenir sans arguments supplémentaires que l'indice (*i*, {*i*}), porté par *he* dans (15), conduit à l'absurde. Ce qui apparaissait comme un avantage de OB s'avère donc illusoire.

## 5.2. Syntagmes prépositionnels

J'ai émis plus haut l'hypothèse que les catégories gouvernantes sont celles qui contiennent un SUJET accessible — P quand son SUJET est accessible, SN ainsi que d'autres projections maximales si celles-ci possèdent un SUJET accessible<sup>5</sup>. Certains faits suggèrent cependant que les syntagmes prépositionnels, SP, pourraient être

des catégories gouvernantes. On a par exemple noté, au chapitre 3, une difficulté pour la Théorie du Liage (observée pour la première fois par Jean-Yves Pollock). Cette difficulté vient du fait que, dans les langues romanes, les pronoms contenus dans des SP peuvent généralement être coïncidiés avec des antécédents qui se trouvent dans la même phrase, comme le montre (1) :

(1) Jean m'a parlé de lui

Quand le pronom *lui* est coïncidé avec *Jean* dans (1), il est, suivant la Théorie du Liage exposée au chapitre 3, lié dans sa catégorie gouvernante qui est la phrase entière. Ceci enfreint le principe (B). Le problème serait résolu si le SP dans lequel *lui* apparaît servait de catégorie gouvernante.

Cette hypothèse semble cependant peu plausible. Des considérations d'ordre théorique la contredisent. On a vu que les catégories gouvernantes ont en général un SUJET, en fait un SUJET accessible. Il semble cependant qu'il n'y ait pas de raison de supposer que SP ait un SUJET dans les langues romanes sans en avoir dans des langues comme l'anglais. Il serait plus raisonnable d'essayer d'établir un rapport entre les différences que l'on vient de noter et d'autres différences qui apparaissent entre les types de langues en question.

Il est aussi possible que cette question soit liée aux restrictions qui existent sur la distribution des réfléchis. Réfléchis et pronoms proximaux sont en distribution quasi complémentaire, fait qui a motivé les anciennes théories transformationnelles de la pronominalisation, mais dont le cadre théorique actuel ne rend pas directement compte<sup>6</sup>. Il est néanmoins douteux que cette direction de recherche soit la bonne. Il serait plus plausible de relier ce problème à la possibilité de cliticisation.

Comme on l'a observé, les clitiques dans les langues romanes et les pronoms en anglais ont de façon très générale un comportement syntaxique semblable par rapport à la référence disjointe. Cette observation suggère que, dans les langues qui permettent la cliticisation, ce sont les clitiques plutôt que les pronoms non clitiques qui sont soumis au principe (B) de la Théorie du Liage. Dans ces langues, les pronoms non clitiques n'observent en règle

générale pas le principe (B) (voir des exemples tels que *Giovanni fu arrestato lui* et la note 122 du chapitre 2). Dans les langues à clitiques, les pronoms non clitiques devraient peut-être, d'une certaine manière, être considérés comme des pronoms emphatiques et donc non soumis au principe (B) de la Théorie du Liage. La question de l'emploi des pronoms en position sujet dans les langues à sujet nul est peut-être aussi pertinente pour la solution de ce problème.

[290] Il y a par ailleurs en anglais des exemples bien connus, semblables à (1), comme par exemple ceux de (2) et (3)<sup>7</sup> :

- (2) (i) John always keeps his wits about him (\* himself, \* Bill)  
« John toujours garde son esprit sur lui (\* lui-même, \* Bill) »  
(Jean reste toujours attentif)
- (ii) the melody has a haunting character to it (\* itself, \* Bill)  
« la mélodie a un caractère obsédant en elle (\* elle-même, \* Bill) »
- (iii) John likes to take his work home with him (\* himself, \* Bill)  
« John aime prendre son travail à la maison avec lui (\* lui-même, \* Bill) »
- (3) (i) John pushed the book away from him  
« John a repoussé le livre loin de lui »
- (ii) John drew the book towards him  
« John a tiré le livre vers lui »
- (iii) John turned his friends against him  
« John a tourné ses amis contre lui »
- (iv) John saw a snake near him  
« John a vu un serpent près de lui »

Un pronom non obviatif est obligatoire dans les exemples (2). Un tel pronom est facultatif dans (3). Les jugements ont tendance à osciller, en ce qui concerne le choix d'un pronom non obviatif ou d'un réfléchi dans certains des exemples du type donné en (3), et des facteurs peu clairs font pencher les locuteurs vers l'un ou l'autre de ces emplois (il y a ainsi une préférence très marquée, peut-être

même un caractère obligatoire, pour l'emploi d'un pronom dans (3rv)). Comparons par exemple (3iii) et (4) :

- (4) John turned the argument against himself (\*him, si on réfère à John)  
« John a tourné l'argument contre lui-même (\*lui) »

On pourrait suggérer que, là où les réfléchis sont exclus, SP est une catégorie gouvernante. Si cette hypothèse est correcte, les réciproques devraient également être exclus. A nouveau, les jugements sont souvent peu clairs, bien que dans quelques cas la corrélation soit directe : comparons (3iii) et (4) à (5i) et (5ii), où nous envisageons uniquement l'interprétation selon laquelle *each other* est lié par le sujet<sup>8</sup> :

- (5) (i) \*they turned their friends against each other  
« ils ont tourné (dressé) leurs amis contre l'un l'autre »  
(ii) they turned the arguments against each other  
« ils ont tourné les arguments contre l'un l'autre »

Une théorie adéquate devrait non seulement expliquer le choix de ces éléments, mais aussi l'indécision qui caractérise les jugements dans beaucoup de cas.

Il est par ailleurs raisonnable de penser que des exemples tels que (3) et (6) ci-dessous devraient être traités de manière analogue :

- (6) (i) John considers Mary angry at him (\*himself, \*her, herself)  
« John considère Mary irritée contre lui (\*lui-même, \*elle, elle-même) »  
(ii) John strikes Mary as angry at himself (\*him, her, \*herself)  
« John frappe Mary comme irrité contre lui-même (\*lui, elle, \*elle-même) »

A nouveau, nous ne prendrons ici en compte que l'interprétation non obviative du pronom. Il est raisonnable de supposer l'existence dans ces cas d'une phrase enchâssée dans la représentation en FL (et, étant donné le Principe de Projection, l'existence d'une phrase enchâssée à chaque niveau de représentation qui y est associé). Les représentations ont donc la forme donnée en (7), comme nous l'avons supposé plus haut<sup>9</sup> :

- (7) (i) John considers [Mary angry at him]  
(ii) John<sub>i</sub> strikes Mary [t<sub>j</sub> as angry at himself]

On pourrait de même proposer, pour (3rv), une représentation en FL, telle que (8), où *John* contrôle *PRO*, qui est le sujet de la prédication *near him* :

- (8) John saw a snake [<sub>P</sub> *PRO* near him]

Cette idée pourrait être mise en œuvre de plusieurs manières.

Bien que plausible dans le cas de (8), cette approche semble incorrecte dans les cas de (2) et de (3). Le traitement qui consiste à rendre compte de manière uniforme des phénomènes étudiés ici n'est donc pas le bon. Manzini (1980) montre, à partir de données comparatives, que le caractère plausible de l'analyse présentée pour expliquer (8) est peut-être illusoire. Examinons les phrases italiennes (9) et (10), respectivement analogues à (6i) et à (3rv) :

- (9) Gianni considera Maria arrabbiata con lui (\*se, \*se stesso)  
(10) Gianni vide un serpente vicino a lui (se, \*se stesso)

L'italien possède deux éléments réfléchis, *se* et *se stesso*, qui correspondent à peu près à l'anglais *X-self*. Manzini fait remarquer que la distribution de *se stesso* constitue un sous-ensemble de celle de *se* et que les restrictions qui régissent le premier de ces éléments ne relèvent pas de la Théorie du Liage. Elle suggère de plus que la forme anglaise *X-self* correspond à *se stesso* plutôt qu'à *se*, et que l'impossibilité de *se stesso* dans (10) devrait être expliquée de la même façon que celle de *himself* dans (3rv), même si les structures en question permettent l'emploi du réfléchi, comme le montre (10). Le réfléchi est au contraire exclu par la Théorie du Liage dans (9), et donc aussi dans (6i) (et de manière semblable dans (6ii)). Les exemples (9) et (10) vont donc à l'encontre d'un traitement uniforme de (3rv) et de (6) — les similarités apparentes n'étant peut-être qu'un faux-semblant dû à certaines caractéristiques particulières de la réflexivisation en anglais. Il est par conséquent extrêmement douteux qu'on puisse se servir de faits tels que ceux illustrés dans (3rv) pour construire un argument de type structural.

Manzini suggère que, tout comme les autres catégories, SP possède une sorte de sujet *PRO* qui fonctionne comme élément accord, et que SP est une catégorie gouvernante, qui permet l'emploi des pronoms et des anaphores comme la théorie le prévoit. Elle explore les conséquences de cette hypothèse. Si celle-ci est correcte, (11) devrait être possible en anglais, avec l'interprétation où le réciproque est lié par le sujet :

- (11) they saw snakes near each other  
« ils ont vu des serpents près de l'un l'autre »

Les jugements sont à nouveau plutôt incertains, comme ils le sont en général pour ce type de construction. Il est en tout cas douteux que (3iv) puisse être traité comme un cas de contrôle, qui mettrait en jeu la Théorie du Liage à la manière de (7)<sup>10</sup>.

[292] Un autre problème concernant les syntagmes prépositionnels, qui a suscité un grand nombre de travaux depuis quelques années, est celui des prépositions orphelines, illustré en (12) et (13) :

- (12) (i) who did John speak to  
« qui John a-t-il parlé à »  
(à qui John a-t-il parlé ?)
- (ii) who did John give the book to  
« qui John a-t-il donné le livre à »  
(à qui John a-t-il donné le livre ?)
- (iii) \*which meal did John speak to Bill after  
« quel repas John a-t-il parlé à Bill après »  
(après quel repas John a-t-il parlé à Bill ?)

- (13) (i) Tom was spoken to  
« Tom a été parlé à »  
(on a parlé à Tom)
- (ii) \*Tom was given the book to  
« Tom a été donné le livre à »  
(on a donné le livre à Tom)
- (iii) \*the meal was spoken to Bill after  
« le repas a été parlé à Bill après »  
(on a parlé à Bill après le repas)

Dans une étude comparative, van Riemsdijk (1978b) fait remarquer que les prépositions orphelines sont un phénomène assez rare et probablement marqué. Il observe également que les prépositions orphelines résultant du mouvement de SN, illustré en (13), forment un sous-ensemble de la distribution des prépositions orphelines issue du Mouvement *Qu*, donnée en (12), comme le montrent les exemples (12-13). Il développe une analyse de ce phénomène, basée sur l'hypothèse que certains SP possèdent une position COMP à travers laquelle le déplacement est rendu possible, et que cette position est réalisée lexicalement en néerlandais et, de façon marginale, en anglais. Weinberg et Hornstein (1978), se fondant en partie sur certains travaux de B. E. Drèsher, notent que les prépositions orphelines ne peuvent apparaître que dans les SP contenus dans le SV, comme dans (12i) et (12n), qui s'opposent à (12m). Ils proposent qu'une règle de réanalyse s'applique à l'intérieur du SV, créant du même coup un verbe complexe qui contient la préposition. Le SN objet de la préposition devient alors l'objet du verbe complexe dérivé, et sera donc accessible au déplacement ordinaire. Le déplacement de l'objet d'une préposition qui n'a pas subi une réanalyse de ce type (en particulier, dans le cas d'un SP qui est situé hors du SV, et qui, de ce fait, ne peut pas subir de réanalyse) est exclu par le filtre qui interdit les éléments vides porteurs du Cas oblique. Cette analyse admet que les prépositions assignent le Cas oblique, tandis que les verbes assignent le Cas objectif (cf. OB). Dans une étude à paraître, Weinberg et Hornstein soutiennent qu'une réanalyse de la structure syntagmatique n'est pas nécessaire. On pourrait plutôt interpréter la relation entre le verbe et l'objet de la préposition, dans un SP contenu dans le SV, comme un cas de « montée thématique », conformément à l'analyse de Rouveret et Vergnaud (1980). Le mouvement de SN à partir d'un syntagme prépositionnel est également soumis à la restriction selon laquelle le syntagme résultant du déplacement doit représenter un prédicat possible, ce qui est le cas en (13i) mais pas en (13ii) ni en (13iii) (cf. Davison (1980) pour une discussion détaillée de toute une série d'exemples en anglais).

Kayne a exploré, dans plusieurs travaux, la possibilité d'analyser le phénomène des prépositions orphelines dans le cadre de la Théorie du Cas, du Gouvernement et du Liage. Kayne (1979b)

présente une analyse dans les termes de la Théorie du Cas. Supposons qu'on fasse l'hypothèse (en accord avec OB) que le Cas est assigné de deux manières. Le « Cas inhérent », qui comprend également le Cas assigné par les prépositions, est attribué en D-structure. Le « Cas structural », y compris celui qu'assignent les verbes dans le cas non marqué, est au contraire assigné en S-structure<sup>11</sup>. Supposons de plus que l'anglais a perdu son système de Cas inhérents. Les prépositions n'y assigneraient alors pas le Cas oblique, mais plutôt le Cas structural objectif, à la manière des verbes. En français, en italien, et dans les autres langues qui ne permettent pas les prépositions orphelines<sup>12</sup>, les prépositions assignent le Cas oblique. Le caractère marqué des prépositions orphelines découlerait par conséquent du phénomène, vraisemblablement marqué, de la perte de l'assignation du Cas oblique.

[293] Étant donné ces hypothèses, examinons à présent les prépositions orphelines qui résultent du Mouvement *Qu*, en français et en italien par exemple. Si l'on suppose que le Cas est déplacé par Mouvement *Qu* (comme le sont tous les traits), il s'ensuit que la trace du syntagme déplacé sera dépourvue de Cas. Cette trace ne pourra pas non plus recevoir de Cas structural, et n'aura par conséquent pas de Cas en S-structure ni en FL. Il s'ensuit que ces structures seront interdites si les variables doivent porter un Cas (cf. 3.2.2). En anglais, au contraire, le Cas structural sera assigné au SN gouverné par la préposition, de sorte que les prépositions orphelines sont permises.

[292] On peut apporter une légère modification à la suggestion de Kayne, de manière à rendre compte de l'observation de Weinberg et Hornstein. On supposera ainsi que l'anglais a perdu le système du Cas oblique uniquement à l'intérieur du SV, et que l'assignation du Cas inhérent peut se faire dans un syntagme prépositionnel constituant immédiat du nœud Prép, ce qui explique la différence entre (12i) et (12ii) d'un côté et (12iii) de l'autre.

Kayne étend son analyse au cas des prépositions orphelines dans les phrases passives, sur la base des hypothèses suivantes :

(14) (i) Les traces porteuses de Cas doivent être liées par un opérateur tel que le constituant *Qu*.

(ii) Le Mouvement de SN est un mouvement de N<sup>3</sup> au sens de

Siegel (1974) (il laisse donc le Cas sur la trace), et se distingue du Mouvement *Qu*, qui est un mouvement de N<sup>4</sup>, déplaçant le Cas.

(iii) Le processus de réanalyse suit l'assignation du Cas inhérent.

L'hypothèse (i), associée à l'hypothèse que la trace *Qu* (comme les autres variables) doit porter un Cas, équivaut à identifier la trace marquée pour le Cas à une variable (voir 3.2.2). L'hypothèse (ii) est développée par Siegel (1974). On voit que l'hypothèse d'Emonds, selon laquelle le Mouvement de SN est préservateur de structure, est une conséquence de ce dernier principe, en vertu du Filtre des Cas, puisqu'un mouvement de SN qui ne préserve pas la structure produirait un SN dépourvu de Cas en structure de surface<sup>13</sup>. L'hypothèse (iii), qui n'est pas justifiée par des faits indépendants, est cependant raisonnable.

Étant donné ces hypothèses, supposons qu'une préposition assigne le Cas oblique en base, comme en français et en italien, et de façon générale dans le cas non marqué. Il s'ensuivra que le Mouvement de SN laissera une trace porteuse de Cas en vertu de (14ii), ce qui n'est pas permis selon (14i). (14iii) garantit en outre que même une réanalyse qui donne (15ii) à partir de (15i) (comme dans *speak to SN*, « parler à SN » et *take advantage of SN*, « profiter de SN », en anglais; et de même en français, pour des raisons discutées par Kayne) ne permettra pas le Mouvement de SN, puisqu'elle doit être postérieure à l'assignation du Cas inhérent :

(15) (i) V... [SP Prép SN]

(ii) [v V... Prép] SN

En anglais cependant, où l'assignation du Cas inhérent n'est pas possible à l'intérieur du SV, la réanalyse permettra la passivation, puisque le participe passé passif n'assigne pas de Cas structural dans

[294] (16), pour les raisons habituelles :

(16) [[+v] en-V... Prép]

Kayne étend cette analyse à d'autres langues; il fait remarquer qu'elle suppose une variation paramétrique minimale entre les

diverses langues et qu'elle rend compte de manière adéquate des constructions marquées.

L'hypothèse (14ii) peut être exprimée sous une forme plus naturelle. Supposons, conformément à Siegel, que SN est analysé comme  $N^i + CAS$  ( $i = 3$  dans la théorie de Siegel et  $SN = N^4$ ), où le CAS est une catégorie pour laquelle l'insertion lexicale n'a pas opéré dans la base et à laquelle les règles d'assignation de Cas fourniront un contenu. La règle *Déplacer  $\alpha$*  ne peut insérer  $\alpha$  dans la position  $N^3$  que si celle-ci est vide dans la base. Si  $N^4$  est déplacé dans cette position, on dérive alors (17), que nous considérons comme une structure illicite :

(17) [ $N^4 N^3 CAS CAS$ ]

Par conséquent, seul  $N^3$  peut être déplacé dans cette position, laissant dans sa position d'origine la structure (18) :

(18) [ $N^4 t CAS$ ]

Par rapport au Mouvement *Qu*, si la règle *Déplacer  $\alpha$*  déplaçait le  $N^3$  du constituant *Qu*, laissant le CAS dans sa position d'origine, le constituant *Qu* serait alors dépourvu de Cas et exclu par le Filtre des Cas (on suppose que les difficultés relatives à l'effacement du constituant *Qu* peuvent être réglées). Cette dérivation est donc impossible et le Mouvement *Qu* doit, en conséquence, déplacer  $N^4$ . Il n'est donc pas nécessaire de stipuler que le Mouvement de SN diffère du Mouvement *Qu* de ce point de vue, les différences observées étant une conséquence de la Théorie du Cas.

Kayne (1980c) développe une modification et une extension intéressantes de ces idées. Il accepte en substance la notion de réanalyse de Weinberg-Hornstein<sup>14</sup>, tout en retenant l'hypothèse que Prép et V gouvernent et assignent le Cas de manières différentes en français, mais de la même manière en anglais. En particulier, V, dans le cas général, et Prép, en anglais, gouvernent structurellement, au sens donné à ce terme dans la discussion qui précède, et assignent ainsi un Cas structural. En revanche, Prép, en français (et de façon générale dans les langues qui ne permettent pas les prépositions orphelines), gouverne et assigne un Cas de manière

inhérente, disons en D-structure, mais ce, uniquement lorsque le SN est sous-catégorisé par la préposition.

Pourquoi alors la règle de réanalyse de V... Prép (quelle qu'en soit la formulation), qui permet les prépositions orphelines en anglais, n'existe-t-elle pas en français ? Comme l'observe Kayne, le français possède d'autres règles de réanalyse, par exemple celle de V-V dans les constructions causatives. Kayne suggère un principe général selon lequel la réanalyse entre deux catégories lexicales n'est possible que si les deux catégories gouvernent de la même manière. Ainsi, la réanalyse de V-V est-elle possible en français, comme celle de V... Prép l'est en anglais, alors que la réanalyse de V... Prép ne l'est pas en français.

Kayne applique ensuite les mêmes idées à ce qui semble constituer des différences d'un autre ordre entre le français et l'anglais, notamment les différences qui mettent en jeu le marquage de Cas exceptionnel, comme par exemple dans (19) :

- (19) (i) I believe [John to be the most intelligent of all]  
(ii) \* je crois [Jean être le plus intelligent de tous]

En français, contrairement à l'anglais, le sujet de l'enchâssée doit être *PRO*. Il existe néanmoins une exception, à savoir (20) :

- (20) quel garçon crois-tu [t être le plus intelligent de tous]

Ainsi *croire* et les verbes similaires en français ont-ils la propriété d'entrer dans une structure « ... V SN SV », qui est agrammaticale si le SN est lexical et demeure à la place qu'il occupe en base. Cette structure reste cependant grammaticale si le SN est un constituant *Qu* déplacé<sup>15</sup>. Kayne fait remarquer que ces faits établissent une distinction fondamentale entre le SN postverbal examiné ici et le SN des autres constructions de forme V-SN-X, où le déplacement du SN n'est jamais requis ; comme, par exemple, dans les constructions à verbes transitifs ordinaires ou dans des structures comme celle de (21) :

- (21) je crois Jean intelligent

(21) devra, d'après le Principe de Projection, avoir la forme (22) :

(22) je crois [<sub>P</sub> Jean intelligent]

L'effacement de P' permet de conserver le sujet de l'enchâssée, qui recevra un Cas du verbe de la principale, ce qui exclut donc PRO. Il s'ensuit cependant qu'il n'y a pas d'effacement de P' dans les expressions correspondantes de (19<sub>II</sub>) et (20). Kayne souligne que « la bizarre propriété de " V SN SV " illustrée par l'opposition entre (19<sub>II</sub>) et (20) est condamnée à rester sans explication si ce SN est analysé comme le véritable objet de V<sup>16</sup> », c'est-à-dire si la structure est (23) :

(23) [<sub>SV</sub> V SN SV]

Nous avons donc un argument supplémentaire en faveur du Principe de Projection et de l'analyse de (19), exprimée par les crochets catégoriels.

Deux questions demeurent :

(24) (i) Quelle explication donner à (20) ?

(ii) Quelle est la nature des crochets dans (19) ?

Comme on l'a dit plus haut, les crochets représentent obligatoirement P', comme dans (19<sub>II</sub>) et (20). J'ai supposé que l'exemple anglais (19<sub>I</sub>) met en œuvre l'effacement de P', propriété marquée de l'anglais *believe* et des verbes similaires. Kayne suppose au contraire que l'effacement de P' n'opère pas dans ces cas-là, et il postule la présence d'un complémenteur  $\phi$ , de nature prépositionnelle, qui gouverne et assigne le Cas. Ce complémenteur serait analogue à *for* — ce qui, comme le note Kayne, est essentiellement l'analyse proposée par Chomsky et Lasnik (1977). Supposons qu'il en soit ainsi. Les structures associées à (19) ne sont alors pas différentes en français et en anglais. Dans les deux cas, il y a un complémenteur  $\phi$ . Les deux questions de (24) sont donc reformulées comme suit :

(25) (i) Quelle explication donner à (20) ?

(ii) Pourquoi le complémenteur  $\phi$  dans (19) gouverne-t-il et assigne-t-il le Cas en anglais, comme le montre (19<sub>I</sub>), mais pas en français, comme le montre (19<sub>II</sub>) ?

Kayne suggère que la différence fondamentale entre l'anglais et le français réside dans le fait qu'en anglais les prépositions ( $\phi$  dans ce cas) gouvernent et assignent le Cas structural de la même manière que les verbes, tandis qu'en français une préposition gouverne et assigne uniquement un Cas inhérent à un SN pour lequel elle est sous-catégorisée, de sorte que  $\phi$  ne gouverne pas et n'assigne pas de Cas au sujet de la construction infinitive enchâssée dans (19<sub>II</sub>). La question posée en (25<sub>II</sub>) se ramène en conséquence au même principe que celui qui rend compte du phénomène des prépositions orphelines. Une seule propriété rend compte des comportements différents par rapport au phénomène des prépositions orphelines et au marquage de Cas exceptionnel en français et en anglais. Ce n'est pas entre les verbes *believe* en anglais et *croire* en français qu'il existe une différence, mais plutôt dans la manière dont les prépositions gouvernent dans ces deux langues.

Reste la question (25<sub>I</sub>) : quelle explication donner à (20) ? Il faut noter que, dans la théorie des Mouvements *Qu* successifs et cycliques, la structure de surface de (20) est (26) :

(26) quel garçon crois-tu [<sub>P'</sub> t  $\phi$  [<sub>P</sub> t' être le plus intelligent de tous]]

*t'* représente la position en D-structure du constituant *quel garçon*, qui a été déplacé dans la position de *t*, puis dans le COMP de la phrase principale, cette dernière position correspondant à sa position en S-structure. Supposons que la notion de gouvernement (et, par conséquent, la notion de marquage de Cas) soit à présent légèrement modifiée, de façon à permettre le gouvernement par V (et par d'autres catégories) à travers une mais non deux frontières de type P. Dans (26), *croire* gouverne donc la trace *t* située dans COMP et lui assigne le Cas<sup>17</sup>. *Quel garçon* hérite donc du Cas de sa trace et le Filtre des Cas est satisfait dans (26). (20) est par conséquent grammatical, mais pas (19<sub>II</sub>), ce qui répond à la question (25<sub>I</sub>).

Rappelons que, plus haut, nous avons postulé qu'une trace ne peut porter un  $\theta$ -rôle (plutôt que le transmettre) que si elle a un Cas (voir 3.2.2). Dans (26), cependant, *t'* n'a pas de Cas mais doit recevoir un  $\theta$ -rôle. Nous sommes une fois de plus amenés à conclure que le Cas doit être assigné à un indice, et qu'il peut ensuite être

facultativement pris en charge par un élément portant le même indice (voir 3.2.2 et 3.4.5)<sup>18</sup>. *t'* peut ainsi hériter du Cas de *t*, et nous pouvons conserver l'idée que la trace n'est « visible » en FL que si elle a un Cas, ce qui est une manière d'exprimer l'idée que les variables sont des traces marquées pour le Cas.

[297] Comparons (26) aux phrases de (27), où les phrases sont dérivées par Mouvement *Qu* cyclique :

(27) (i) \*who did you try [<sub>P</sub> *t* [<sub>P</sub> *t'* to win]]  
« qui as-tu essayé [*t* [*t'* (de) gagner]] »

(ii) \*the man [(who) you tried [<sub>P</sub> [<sub>P</sub> *t'* to win]]]  
« l'homme [que tu as essayé [*t* [*t'* (de) gagner]] »

Si l'on suppose que *try* (comme *seem*, mais contrairement à *believe* ou *croire*) est intransitif, il s'ensuit que la trace *t* dans la position COMP de (27), bien que gouvernée, ne recevra pas de Cas. La trace *t'* ne pourra donc pas hériter du Cas, ce qui entraîne une violation du  $\theta$ -critère. La même analyse pourrait s'appliquer à (28) par exemple, puisque l'adjectif *certain* n'assigne pas de Cas :

(28) (i) \*who is it certain [<sub>P</sub> *t* [<sub>P</sub> *t'* to win]]  
« qui est-il certain [*t* [*t'* (de) gagner]] »

(ii) \*the man [(who) it is certain [<sub>P</sub> *t* [<sub>P</sub> *t'* to win]]]  
« l'homme [(qui) il est certain [*t* [*t'* (de) gagner]] »

L'analyse de (19) et (20) adoptée ici soulève naturellement la question de savoir si le français possède un complémentateur d'infinitive analogue à *for* en anglais. Kayne soutient que les éléments *de* et *di*, respectivement en français et en italien, sont des complémentateurs analogues à *for*, et prennent un complément à l'infinitif. Une fois de plus, le *for* anglais se distingue du *de* français (ou du *di* italien) en ce que *for* gouverne le sujet de son complément infinitif et lui assigne un Cas. Nous avons donc la situation illustrée en (29) et (30)<sup>19</sup> :

(29) (i) it would be a pity [<sub>P</sub> for [<sub>P</sub> something to happen to him]]

(ii) \*ce serait dommage [<sub>P</sub> de [<sub>P</sub> quelque chose lui arriver]]

- (30) (i) \*it would be a pity [<sub>P</sub> for [<sub>P</sub> PRO to leave now]]  
(ii) ce serait dommage [<sub>P</sub> de [<sub>P</sub> PRO partir maintenant]]

Dans (29i), *for* gouverne *something* et lui assigne un Cas, satisfaisant de ce fait au Filtre des Cas. Il y a cependant violation du Filtre des Cas dans (29ii), puisque *de* n'assigne pas de Cas à *quelque chose*. Ces phrases contrastent avec (30i), exclu parce que *PRO* est gouverné par *for*, tandis que (30ii) est grammatical parce que *PRO* n'y est pas gouverné.

La différence entre l'anglais et le français (ou l'italien) illustrée par (29) et (30) se réduit une fois de plus à la différence de comportement des prépositions. Cette distinction rend également compte du phénomène des prépositions orphelines et du marquage de Cas exceptionnel. L'analyse de Kayne montre donc comment un paramètre unique de GU rend compte de propriétés variées de deux types de langues, tout en fournissant des preuves supplémentaires en faveur du Principe de Projection, des mouvements cycliques successifs et de plusieurs autres principes.

L'analyse proposée pour rendre compte du marquage de Cas exceptionnel se heurte cependant à certaines difficultés ; par exemple (31) :

(31) (i) \*him to be here is hard to believe  
« lui être ici est difficile à croire »

(ii) \*what is hard to believe is him to be here  
« (ce) qui est difficile à croire est lui être ici »

[298] Dans le cadre théorique de Chomsky et Lasnik (1977), on excluait les exemples de (31) à l'aide du Filtre \* [SN-to-SV]. Dans le présent cadre théorique, ce filtre a cependant été éliminé au profit du Filtre des Cas. Si le complémentateur  $\phi$  assigne le Cas, on ne pourra pas expliquer (31). Une deuxième difficulté apparaît dans les exemples (32) :

(32) (i) who did you believe Bill to have seen  
« qui as-tu cru Bill avoir vu »

(ii) who would you prefer for Bill to have seen  
« qui préférerais-tu pour Bill (d') avoir vu »

- (iii) who did you want Bill to have seen  
« qui as-tu voulu Bill avoir vu »

En S-structure, les analyses correspondant à ces trois cas peuvent être illustrées par la même structure (33) :

- (33) who did you V [<sub>P</sub> [<sub>COMP</sub> t α] [<sub>P</sub> Bill to have seen t]]

Dans (32i),  $\alpha = \phi$  ; dans (32ii),  $\alpha = for$  ; dans (32iii), soit  $\alpha = for$ , qui sera effacé ultérieurement en FP, soit  $\alpha = \phi$ , complémenteur qui peut remplacer *for* avec des verbes de ce type. Dans tous ces cas,  $\alpha$  gouverne *Bill* et lui assigne un Cas.

Examinons cependant à nouveau les phrases passives correspondant à (32), c'est-à-dire (34) :

- (34) (i) Bill was believed to have seen Tom  
« Bill a été cru avoir vu Tom »

- (ii) \*Bill was preferred for to have seen Tom  
« Bill a été préféré avoir vu Tom »

- (iii) \*Bill was wanted to have seen Tom  
« Bill a été voulu avoir vu Tom »

En 4.4, nous avons suggéré un traitement des cas de ce type, qui reposait sur l'hypothèse que *for* n'est pas un gouverneur propre. Cette hypothèse serait un cas particulier du principe selon lequel seules les catégories lexicales sont des gouverneurs propres (cf. 4.5(54-55)). Les exemples (34ii) et (34iii) sont ainsi exclus par ECP, tandis que (34i) est admis parce que l'effacement de P' y opère. Si nous voulons intégrer cette suggestion dans l'analyse de Kayne, il faudra postuler que *for* n'est pas un gouverneur propre (et que peut-être aucune préposition n'en est un), contrairement à  $\phi$ . Pour rendre compte de (31), il faudrait également stipuler que  $\phi$  ne peut assigner de Cas qu'en position postverbale contiguë au verbe. Cette hypothèse équivaut à celle qui préconise l'effacement de P' pour expliquer le marquage de Cas exceptionnel et elle remet donc en question l'analyse fondée sur l'existence d'un complémenteur  $\phi$ . La démarche de Kayne, qui consiste à donner une solution uniforme au phénomène des prépositions orphelines et au marquage de Cas

exceptionnel, est cependant suffisamment intéressante pour justifier la recherche d'une solution à ces difficultés résiduelles.

Si l'analyse proposée en 4.4-5, selon laquelle les prépositions ne sont pas des gouverneurs propres, était adoptée, elle exclurait d'une manière générale le phénomène des prépositions orphelines. Celles-ci ne seraient admises que dans les cas où une règle marquée permettrait le gouvernement propre par le V. Ce raisonnement nous ramène à l'hypothèse de Weinberg-Hornstein, pour qui le phénomène des prépositions orphelines dépend d'une règle R qui associe la tête verbale du SV à la tête prépositionnelle du SP à l'intérieur du SV. La règle R a pour effet de permettre la « transmission », par la préposition, du gouvernement propre réalisé par la tête verbale. Supposons que nous adoptions également l'idée, suggérée par Kayne, qu'il existe un complémenteur  $\phi$  dans les infinitives sans complémenteur apparent, et que  $\phi$  est un gouverneur en anglais, de sorte que la réanalyse est possible, conformément au principe que la réanalyse (la règle R) est liée aux cas de gouvernement du même type. Admettons cependant que  $\phi$ , bien qu'étant un élément gouverneur, n'assigne pas de Cas. Il en résulte que l'assignation du Cas dans les phrases qui contiennent  $\phi$  n'est possible que lorsque la règle R s'y applique. Cette hypothèse permettra de dériver (32i) tout en excluant (31), et de surmonter ainsi en partie la difficulté.

Il nous reste à rendre compte de (34). Admettons l'hypothèse que la règle de réanalyse R s'applique dans les deux situations présentées dans (35) :

- (35) (i) believe [<sub>P</sub>  $\phi$  [<sub>P</sub> SN...]]  
« croire [ $\phi$  [SN...]] »

- (ii) want [<sub>P</sub> for [<sub>P</sub> SN...]]  
« vouloir [pour [SN...]] »

La position de SN est alors proprement gouvernée dans les deux cas. Par le Mouvement Qu, nous dérivons (36) :

- (36) (i) who did John believe [<sub>P</sub>  $\phi$  [<sub>P</sub> t to have won]]  
« qui John a-t-il cru [ $\phi$  [t avoir gagné]] »

- (ii) who did John want [<sub>P</sub> for [<sub>P</sub> t to have won]]  
« qui John a-t-il voulu [pour [t avoir gagné]] »

L'exemple (36i) est grammatical. Le statut de (36ii) dépend de l'existence du Filtre \* [for -to] dans le dialecte en question. Dans les dialectes où le Filtre est opératoire (36ii) est remplacée par une forme correspondante dans laquelle *for*, en position immédiatement postverbale, est effacé en FP.

Revenons à (34) et rappelons que, étant donné les hypothèses considérées ici, la possibilité d'application de la règle R n'est pas suffisante pour que soit permis le mouvement de SN. Des conditions supplémentaires sont nécessaires. Ainsi, nous observons les contrastes suivants :

- (37) (i) who did you give the book to  
« qui as-tu donné le livre à »

- (ii) \*John was given the book to  
« John a été donné le livre à »

Weinberg et Hornstein supposent que, outre le gouvernement propre, la passivation met en jeu la notion de « prédicat possible ». Que cette hypothèse soit correcte ou non, il est évident qu'une condition supplémentaire est requise, car la distribution du mouvement de SN constitue un sous-ensemble propre de celle du Mouvement *Qu*, par rapport au phénomène des prépositions orphelines. On pourrait supposer que c'est cette condition supplémentaire qui permet (34i), tout en attribuant à (34ii) et (34iii) le même statut qu'à (37ii). Il est possible, par exemple, que l'effacement de *for*, qui n'opère de toute manière que dans des environnements postverbaux, ne s'applique pas après les participes, et que la présence d'un complément lexical réalisé soit suffisante pour bloquer la passivation dans (37ii). Une telle analyse est peut-être réalisable.

Quelques difficultés supplémentaires sont à prendre en compte dans cette optique, comme par exemple le statut de (38) :

- (38) (i) I don't know who would be happy for whom to win the prize  
(= 4.1(15IVa))

- (ii) I don't know who would prefer for whom to win the race  
« je ne sais pas qui préférerait pour qui gagner la course »

- [300] Conformément à la discussion du chapitre 4, le syntagme *whom* enchâssé doit obligatoirement être proprement gouverné aussi bien dans (i) que dans (ii). Il s'agit peut-être là encore du résultat de l'application de la règle de réanalyse R, de sorte que les exemples de (38) seraient des cas de prépositions orphelines auxquels le Filtre \* [for -to] ne s'applique pas, puisqu'il fait partie du composant FP<sup>20</sup>.

Une dernière question concerne le statut de (39) dans les dialectes tels que le dialecte des monts Ozarks, qui n'ont pas le Filtre \* [for -to] :

- (39) I'd prefer [ $\alpha$  for [ $\beta$  PRO to do it myself]]  
« je préférerais [ $\alpha$  pour [ $\beta$  PRO le faire moi-même]] »

*PRO* est ici obligatoirement non gouverné, bien que dans (36ii) la position correspondante occupée par la trace soit gouvernée. Il est possible que ces dialectes aient conservé une option dans laquelle  $\alpha = SP$  et  $\beta = SN$  dans (39), comme l'a suggéré Lightfoot (1979) pour rendre compte d'états antérieurs de la langue. Lightfoot (1980) suggère au contraire que  $\alpha = P'$  et  $\beta = P$  dans ces cas, comme dans (36). S'il en est ainsi, on devra supposer que le complément *for* peut, ou non, être un gouverneur.

### 5.3. Modifications de ECP

Depuis l'atelier de Pise, le principe ECP de la Théorie du Gouvernement a suscité de nombreux travaux, dont certains ont été incorporés dans la discussion qui précède. Ces études ont proposé un certain nombre de modifications, et ce principe, quelle qu'en soit la formulation précise, a été élargi de manière à s'appliquer à un ensemble très vaste de phénomènes (voir en particulier Kayne (1980b) et Jaeggli (1980b)).

J'ai brièvement discuté l'idée de Kayne que les verbes peuvent gouverner un COMP à travers une frontière P'. Admettons que COMP est la tête de P', ce qui est plausible, si FLEX est la tête de P. Le rapport bien connu entre COMP et FLEX n'est alors qu'un

cas particulier du rapport plus général de tête à tête. L'idée est alors qu'un verbe gouverne la tête de la phrase qu'il gouverne. Supposons que nous appliquions cette idée à toutes les catégories. Nous pouvons alors substituer le principe (1) à notre première hypothèse, selon laquelle les projections maximales — en particulier, SN et P' — sont des barrières absolues pour le gouvernement :

- (1) La tête d'une projection maximale est accessible à un gouverneur extérieur ; mais les positions périphériques ne le sont pas<sup>21</sup>.

Cette formulation est proposée par Belletti et Rizzi (1980), qui en explorent les conséquences pour la Théorie du Gouvernement et pour les propriétés de la Théorie des Bornes (Sous-Jacence)<sup>22</sup>. Il s'ensuit notamment que le verbe de la phrase principale gouverne le COMP de la phrase enchâssée, comme dans les exemples discutés précédemment. Il s'ensuit également qu'un verbe gouverne la tête nominale du SN qu'il gouverne. Belletti et Rizzi appliquent cette idée dans divers cas d'asymétrie sujet-objet, ainsi qu'à des cas que Belletti avait traités auparavant en termes de la Théorie du Liage, dans le cadre théorique de OB. Ils proposent que ces cas d'asymétrie mettent en jeu une asymétrie de gouvernement : les éléments situés à l'intérieur du SV sont gouvernés par V, tandis que la position préverbale de sujet n'est pas gouvernée<sup>23</sup>.

Un certain nombre de conséquences intéressantes découlent de ces deux hypothèses — c'est-à-dire, d'une part, de l'hypothèse que les compléments du verbe, mais non les sujets préverbaux, sont gouvernés, et d'autre part du phénomène décrit en (1). Belletti et Rizzi étudient les paradigmes (2) et (3) :

- (2) (i) tre settimane passano rapidamente  
« trois semaines ont passé rapidement »  
(ii) tre passano rapidamente  
« trois ont passé rapidement »  
(iii) \*tre ne passano rapidamente  
« trois en ont passé rapidement »
- (3) (i) Gianni passerà tre settimane a Milano  
« Gianni passera trois semaines à Milan »

- (ii) \*Gianni passerà tre a Milano  
« Gianni passera trois à Milan »  
(iii) Gianni ne passerà tre a Milano  
« Gianni en passera trois à Milan »

La cliticisation de *ne* est permise à partir de la position d'objet, cf. (3iii), mais pas à partir de la position de sujet, cf. (2iii). Le pronom zéro, au contraire, est possible à l'intérieur de la position de sujet, comme en (2ii), mais pas dans la position d'objet, comme en (3ii).

Étant donné le cadre théorique établi jusqu'ici, les faits observés découlent directement des deux hypothèses ci-dessus. Dans (2ii), le sujet est de la forme (4), où la tête nominale est *PRO* (conformément à Kayne (1980b)). Dans (2iii), le sujet est (5), où la tête nominale est la trace résultant de la cliticisation de *ne* :

- (4) [<sub>SN</sub> tre *PRO*]

- (5) [<sub>SN</sub> tre *t*]

Puisque la position de sujet n'est pas gouvernée, *PRO* et la trace ne seront pas gouvernés dans (4) et (5), même si, d'après l'hypothèse (1), ils sont accessibles au gouvernement par un élément extérieur. Un sujet de la forme donnée en (4) est donc possible dans (2ii), conformément à la Théorie du Liage, tandis qu'un sujet tel que (5) est exclu par ECP dans (2iii)<sup>24</sup>. Dans (3ii), l'objet est (4), et dans (3iii), il a la forme (5). Comme la tête nominale est gouvernée par le verbe, et ce d'après (1), et (4) n'est pas admis dans (3ii), en vertu de la Théorie du Liage, puisque *PRO* y serait gouverné. (5) est cependant acceptable dans (3iii) car il est dans une position proprement gouvernée, ce qui satisfait à ECP.

Ces exemples illustrent à nouveau l'opposition entre trace et *PRO*, discutée en 2.4.1 et par la suite.

Belletti et Rizzi montrent que ces résultats s'appliquent aussi à d'autres constructions : (4) est possible dans les positions syntaxiques où SN est non gouverné, et impossible dans celles où il est gouverné. Ainsi, nous avons (6), où (4) est dans la position de Topique, et (7), où le sujet est gouverné par le nœud Aux situé dans COMP (voir Rizzi (1979b)) :

- (6) (di libri), [<sub>TOP</sub> [<sub>SN</sub> tre PRO]], credo che li leggerò domani  
 « (de livres), [[trois PRO]], je crois que je les lirai demain »
- (7) \* (di libri), [<sub>P</sub> [<sub>COMP</sub> essendo] [<sub>P</sub> [<sub>SN</sub> tre PRO] usciti l'anno scorso]],  
 ...  
 « (de livres), [[étant] [[trois PRO] parus l'année dernière]], ... »

Le principe (1) subsume le principe proposé par Kayne, selon lequel le gouvernement peut opérer à travers une frontière de type P mais pas deux. Que  $\gamma$  soit nul ou non,  $\alpha$  peut gouverner  $\beta$  dans (8), mais dans (9), conformément à (1) :

- (8) (i)  $\alpha$  [<sub>P</sub>  $\beta$  ...]  
 (ii)  $\alpha$  [<sub>P</sub>  $\beta$  [<sub>P</sub> ...]]  
 (9)  $\alpha$  [<sub>P</sub>  $\gamma$  [<sub>P</sub>  $\beta$  ...]]

Par conséquent, étant donné ces hypothèses, dans (10), la trace  $t$  dans COMP est gouvernée par *try*, mais *PRO* ne l'est pas :

- (10) what did you try [<sub>P</sub>  $t$  [<sub>P</sub> PRO to do  $t'$ ]]  
 « qu'as-tu essayé [ $t$  [PRO (de) faire  $t'$ ]] »

Dans cette phrase,  $t$  ne reçoit pas de Cas de *try*, comme nous l'avons vu à la section précédente.

Nous nous heurtons cependant à un certain nombre de difficultés quand on aborde des exemples tels que (11) :

- (11) who did you believe Bill to have seen  
 « qui as-tu cru Bill avoir vu »

Dans l'hypothèse de Kayne, discutée à la section précédente, la structure de surface de (11) est (12) :

- (12) who did you believe [<sub>P</sub> [<sub>COMP</sub>  $t$   $\phi$ ] [<sub>P</sub> Bill to have seen  $t'$ ]]

Cette représentation est analogue à celle de (13) :

- (13) (i) who would you prefer for Bill to have seen  
 « qui préférerais-tu Bill avoir vu »

- (ii) who would you prefer [<sub>P</sub> [<sub>COMP</sub>  $t$  for] [<sub>P</sub> Bill to have seen  $t'$ ]]

Dans (12), il nous faut supposer que la trace dans COMP reçoit un Cas, en accord avec l'analyse que Kayne propose pour 5.2(26). Il semblerait donc que la trace dans COMP, dans (13), reçoit obligatoirement un Cas, de sorte qu'elle ne peut plus être effacée, et ce en vertu d'une convention particulière (ou, si l'on adopte une convention différente, qu'elle n'est pas « invisible » aux règles du composant FP). Cette conclusion soulève divers problèmes. Premièrement, elle est incompatible avec l'analyse du phénomène de la contraction suggérée par Kayne et d'autres, telle que nous l'avons adoptée plus haut (voir 3.2.2 (36-40)). Deuxièmement, si l'on suppose que la trace dans COMP n'est pas effacée, il en résulte que  $\phi$  et *for* gouvernent obligatoirement la position sujet, et assignent donc un Cas au sujet de la phrase enchâssée *Bill* dans (12) et (13), bien qu'ils ne c-commandent pas celui-ci. Ces remarques semblent donc indiquer que la trace dans COMP ne reçoit pas de Cas dans (12) et (13). S'il en est ainsi, la question soulevée dans 5.2(25i) reste sans solution. L'essentiel est peut-être que, d'une part, l'assignation du Cas dans COMP est un phénomène secondaire, comme on l'a suggéré à la fin de la section 4.3, et que des structures telles que 5.2(20) ont d'autre part un statut similaire à celles de 4.3(18-23).

L'exemple (13ii) soulève une question (notée par Howard Lasnik) concernant la Contrainte de Sous-Jacence. Si la trace est effacée en S-structure, la Sous-Jacence ne pourra pas être une contrainte de sortie, comme le suggèrent Freidin (1978) et Koster (1978b), mais constitue plutôt une contrainte sur les règles de mouvement. Reste la possibilité d'interpréter la Sous-Jacence comme une contrainte s'appliquant à la représentation en S-structure, avant l'effacement de la trace. Cette dernière hypothèse n'est possible que si les règles stylistiques du composant FP et les règles de mouvement du composant FL ne sont pas soumises à cette contrainte. La présence de la trace ne doit par ailleurs pas empêcher le gouvernement du sujet par *for* dans (13ii).

Examinons le statut de la trace dans COMP du point de vue de ECP, dans (14) :

- (14) who do you think [<sub>P</sub>  $t$  [<sub>P</sub>  $t'$  saw Bill]]  
 « qui crois-tu [ $t$  [ $t'$  a vu Bill]] »

La trace *t* est-elle soumise à ECP? On pourrait répondre négativement, et faire l'hypothèse que ECP ne s'applique qu'aux traces en position A. Supposons cependant que la réponse est affirmative. Il est alors nécessaire d'éliminer la frontière *P'* dans (14), si, comme nous l'avons supposé provisoirement, il n'y a pas, dans le cas non marqué, de gouvernement dans COMP. Supposons ensuite qu'une règle facultative remplace une frontière *P'* par une frontière *P*, de sorte que, si cette option est choisie, (14) devient (15) :

(15) who do you think [<sub>P</sub> *t* [<sub>P</sub> *t*' saw Bill]]

Notons que la règle *P' → P* subsume l'effacement de *P'*. C'est-à-dire que, si *P'* est remplacé par *P* et si COMP est absent, nous avons (16) qui, dans la théorie restrictive de Lasnik et Kupin (1977), se réduit à (17) :

(16) ... [<sub>P</sub> [<sub>P</sub> ...]] ...

(17) ... [<sub>P</sub> ...] ...

Si la règle *P' → P* s'applique à la structure (14) pour donner (15), la trace *t* est proprement gouvernée, et satisfait donc à ECP. Si la règle ne s'applique pas, et si l'on suppose de plus que la trace en position non argumentale est soumise à ECP, (14) sera mal formée.

Une question évidente concerne le phénomène des verbes « ponts » [*bridge verbs*] au sens de Erteschik (1973) : ces hypothèses rendent-elles compte de ce phénomène? Dans cette optique, il faudra supposer que certains verbes dans les phrases principales permettent l'application de la règle *P' → P* alors que d'autres ne la permettent pas. Ceux qui permettent *P' → P* permettent aussi des mouvements cycliques successifs qui satisfont à ECP. Les verbes qui prennent des compléments à l'infinitif sont invariablement des verbes ponts et la règle *P' → P* est par conséquent une option toujours admise dans ces cas-là. Il semble que la possibilité de mouvements cycliques successifs puisse être décrite en ces termes, quels que soient les facteurs qui entrent en jeu et les différences entre les langues particulières.

Examinons les conséquences de ces hypothèses pour l'analyse des

verbes à contrôle tels que *try*. Nous devons appliquer la règle *P' → P* pour que la phrase (10) soit admise, ce qui aboutit à la structure de surface (18) :

(18) what did you try [<sub>P</sub> *t* [<sub>P</sub> *PRO* to do *t*' ]]  
« qu'as-tu essayé [<sub>P</sub> *t* [<sub>P</sub> *PRO* faire *t*' ] ] »

Si *t* est effacée en S-structure, (18) se réduira alors vraisemblablement à (19), qui est illicite puisque *PRO* y est gouverné par *try* :

(19) what did you try [<sub>P</sub> *PRO* to do *t*' ]

*t* doit donc être conservée dans (18)<sup>25</sup>. Comme aucune projection maximale n'intervient entre *try* et *PRO*, on peut se demander pourquoi *try* ne gouverne pas *PRO*, ce qui exclurait cette phrase. Nous pourrions invoquer le principe proposé par Kayne, selon lequel le gouvernement n'opère pas à travers deux frontières de type *P*, ou bien, une fois de plus, incorporer la notion de « c-commande minimale » dans la définition du gouvernement (voir 3.2.1). Dans cette dernière hypothèse, *try* ne gouverne pas *PRO* parce que *PRO* est c-commandé par *t*. Cette hypothèse semble étayée par des cas de gouvernement multiple, si l'on admet l'analyse du phénomène des verbes ponts présentée ici. Examinons, par exemple, la structure (20), qui est postérieure à l'application de la règle *P' → P* :

(20) SN V [<sub>P</sub> SN' FLEX SV]

Ici, FLEX contient le nœud ACC et SN' est gouverné par plusieurs éléments. Il est cependant clair que seul le gouvernement par FLEX est pertinent pour l'assignation du Cas. Cette difficulté sera à nouveau réglée si nous introduisons la condition de c-commande minimale dans le concept de gouvernement.

Supposons que, contrairement aux hypothèses présentées ci-dessus, nous rendions obligatoire l'effacement de la trace dans COMP dans des structures comme (18). La règle *P' → P* ne pourra pas s'appliquer, et (18) ne sera donc pas obtenue, car si cette règle s'appliquait, nous dériverions (19), où *PRO* est gouverné. Si nous voulons conserver l'hypothèse que la trace dans COMP est obligatoirement gouvernée (et rendre compte en ces termes du phénomène des verbes ponts), il nous faudra en conséquence postuler que

la S-structure correspondant à (19) est formée par un seul mouvement à « longue distance » de *what*, à partir de la position  $t'$ , mouvement qui s'effectuera à travers la frontière interne [ $P'$  [ $P$ . La phrase (19) devrait donc avoir le même statut d'acceptabilité que les phrases qui présentent une violation de la Condition des Îlots *Qu*, ce qui n'est pas le cas.

Le problème serait résolu si nous envisagions la Sous-Jacence d'une manière un peu différente. Supposons que la règle de base (21), que nous avons postulée jusqu'ici, soit remplacée par (21ii) :

- (21) (i)  $P' \rightarrow \text{COMP } P$   
 (ii)  $P' \rightarrow (\text{COMP}) P$

[305] Nous retenons les mêmes règles qu'auparavant pour l'analyse de COMP : COMP peut être marqué [ $\pm QU$ ], où [ $- QU$ ] = *that* ou bien *for* en anglais, (ou *de* en français et *di* en italien, si l'analyse de Kayne discutée en 5.2 est correcte), ce dernier constituant étant vraisemblablement une option marquée. Nous avons en outre des règles qui mettent en rapport COMP et FLEX. Dans notre discussion précédente, nous avons d'ailleurs présupposé en partie l'existence de telles règles, sans toutefois en donner une formulation explicite :

- (22) (i) FLEX est [+ Temps] seulement si  $P'$  contient COMP.  
 (ii) FLEX est [+ Temps] si COMP est [ $- QU$ ].  
 (iii) FLEX est [ $- Temps$ ] si COMP est *for*.

Définissons maintenant les bornes catégorielles de la façon suivante<sup>26</sup>.

- (23) (i)  $P'$  est une borne catégorielle si et seulement si il est dans le contexte : — [ $\pm Qu$ ].  
 (ii)  $P$  est une borne catégorielle si et seulement si il est dans le contexte : [ $\pm Qu$ ] —.

Dans (24),  $P'$  et  $P$  sont donc tous deux des bornes catégorielles, mais ni l'un ni l'autre ne le sont dans (25) :

(24) [ $P'$  [ $\pm Qu$ ] [ $P \dots$ ]]

(25) (i) [ $P'$  [ $P \dots$ ]]

(ii) [ $P'$  *for* [ $P \dots$ ]]

Nous pourrions supposer que (23i) est une règle générale, tandis que (23ii) serait une option utilisée dans certaines variétés de l'anglais.

Revenons au problème de l'exemple (19). Nous pouvons maintenant rendre compte du caractère de pont du verbe de la phrase principale sans recourir à la règle  $P' \rightarrow P$ . En D-structure, (19) a la forme donnée en (26), et le Mouvement *Qu* produit la S-structure (27) :

(26) you tried [ $P'$  [ $P$  PRO to do what]]  
 « vous avez essayé [[PRO (de) faire quoi]] »

(27) what did you try [ $P'$  [ $P$  PRO to do  $t$ ]]  
 « qu'avez-vous essayé [[PRO (de) faire  $t$ ]] »

Puisque, selon (23), ni  $P'$  ni  $P$  ne représentent des bornes catégorielles, le Mouvement *Qu* unique est compatible avec la Contrainte de Sous-Jacence, et il n'y a de trace dans le COMP de la phrase enchâssée à aucun moment de la dérivation. Comme  $P'$  est toujours présent dans (27), *try* ne gouverne pas *PRO*. Les mêmes hypothèses permettent de dériver des S-structures telles que (28)<sup>27</sup>.

(28) (i) who did John expect [ $P$  Bill to see  $t$ ]]  
 « qui John s'attendait-il [(à) Bill voir  $t$ ] »

(ii) who did John want [ $P'$  [ $P$  PRO to see  $t$ ]]  
 « qui John voulait-il [[PRO voir  $t$ ]] »

Dans (28i), *expect* gouverne *Bill*, mais, dans (28ii), *want* ne gouverne pas *PRO* et la contraction est donc possible.

Examinons maintenant (29) :

(29) \* who did you try [ $P'$  [ $P$   $t$  to leave]]  
 « qui as-tu essayé [ $P'$  [ $P$   $t$  partir]] »

[306] (29) viole, non la Sous-Jacence, mais plutôt ECP, ce qui garantit par conséquent que les variables ont un Cas dans de telles structures. Il faut noter que la S-structure (30) est maintenant exclue par ECP, qui s'applique à  $t$  :

(30) who did you try [ $P'$   $t$  [ $P \dots t' \dots$ ]]

On pourrait développer une analyse de ce type, qui rapproche un certain nombre de phénomènes différents.

Nous avons noté en 2.4.1 que le statut de phrases comme (31) est apparemment déterminé par la Contrainte de Sous-Jacence :

- (31) \*John seems [<sub>P</sub> that [<sub>P</sub> it is likely [<sub>P</sub> *t* to like ice cream]]] (= 2.4.1.(9vii))  
 « John semble [que [il est vraisemblable/susceptible [*t* aimer la glace]]] »

Comme nous l'avons remarqué, cette conclusion présente une difficulté. Dans les dialectes de l'anglais qui considèrent P comme une borne catégorielle, (31) viole la Sous-Jacence. Cependant, même dans ce cas, la conclusion pose problème, car cette phrase est bien moins acceptable que les nombreuses phrases qui violent la Condition des Îlots *Qu* et qui mettent en jeu la borne catégorielle P. De plus, en italien, ou dans les dialectes de l'anglais où P n'est pas une borne catégorielle, (31) ne pourra pas, dans notre hypothèse actuelle, compter comme une violation de la Sous-Jacence. Essayons de résoudre le problème en modifiant (23ii), de façon à définir P comme une borne catégorielle dans le contexte (32i), tout en permettant une variation paramétrique dans le contexte (32ii) (paramètre qui détermine la Condition des Îlots *Qu*) :

- (32) (i) [-QU] —  
 (ii) [+QU] —

(31) violera alors la Sous-Jacence, indépendamment du statut de la frontière P de l'enchâssée.

Ces hypothèses sont cependant inacceptables, à cause de (33) :

- (33) \*John<sub>i</sub> is clear [<sub>P</sub> to whom [<sub>P</sub> it seems [<sub>P</sub> *t*<sub>i</sub> to like ice cream]]]  
 « John<sub>i</sub> est clair [à qui [il semble [*t*<sub>i</sub> aimer la glace]]] »

Dans les langues où P n'est pas une borne catégorielle (c'est-à-dire en italien, selon l'analyse de Rizzi, que nous avons supposée correcte jusqu'ici), les structures comme (33) devraient être grammaticales, ce qui est faux. Le problème réside dans la nécessité de faire une distinction entre (33) et (34), qui, elle, est permise dans les

langues qui ne sont pas sujettes à la Condition des Îlots *Qu*, si *t* est la trace de *what* et *t'* la trace de *to whom* :

- (34) what does John know [<sub>P</sub> to whom [<sub>P</sub> Bill gave *t'*]]  
 « qu'est-ce que John sait [à qui [Bill a donné *t'*]] »

Nous serions obligé de postuler que la structure (35) constitue une barrière absolue au Mouvement de SN vers une position A (comme dans (33)), sans être une barrière absolue au Mouvement *Qu* vers COMP (comme dans (34)) :

- [307] (35) [<sub>P</sub> to whom [<sub>P</sub>

Ceci semble très peu plausible.

La solution qui s'impose semble être que la frontière P enchâssée est celle qui compte réellement comme borne catégorielle dans (31). Cette solution ne tient pas compte du phénomène des îlots *Qu*, et conduit à remplacer (23) par (36) :

- (36) (i) P' est une borne catégorielle dans le contexte : — [±QU].  
 (ii) P est une borne catégorielle dans le contexte : [±QU] —.  
 (iii) P est une borne catégorielle quand il est gouverné.

Le cas (iii) fait une distinction entre montée et contrôle, si nous postulons que les prédicats à montée mettent en jeu l'effacement de P'. Le Paramètre des Îlots *Qu* met à présent en jeu (36ii). Dans les structures où (36ii) s'applique, il y a violation de la Condition des Îlots *Qu*<sup>28</sup>.

Selon (36), (33) et (34) présentent une différence fondamentale à cause de la présence de la phrase la plus profondément enchâssée (gouvernée par *seem*) dans (33). (31) et (33) sont, de plus, exclus indépendamment du statut des violations de la Condition des Îlots *Qu*.

Cette hypothèse a de nombreuses ramifications. Examinons par exemple la D-structure (37), en italien :

- [308] (37) i libri che sai [<sub>P</sub> [COMP [+QU]] [<sub>P</sub> [<sub>SN</sub> *e*] pareva [a quanta gente] [<sub>P</sub> COMP [<sub>P</sub> Piero aver prestato *Qu*-]]]]  
 « les livres que tu sais [[[+QU]] [[<sub>SN</sub> *e*] semblait à combien de personnes] [COMP [Piero avoir prêtés *Qu*-]]]] »

Nous dérivons (38) par les opérations suivantes : Mouvement *Qu* qui déplace *a quanta gente* dans le COMP [+QU], Mouvement du SN *Piero* dans [SNE], et Mouvement *Qu* de l'élément *Qu* vers la position COMP de *che* :

- (38) *i libri che sai* [<sub>P'</sub> *a quanta gente* [<sub>P</sub> *Piero pareva t* [<sub>P'</sub> COMP [<sub>P</sub> *t' aver prestato t'*]]]]  
 « les livres que tu sais [à combien de personnes [Piero semblait [[avoir prêtés]]] »

Dans (38), *t* représente la trace de *a quanta gente*, *t'* la trace de *Piero*, et *t''* celle du relatif. Si le phénomène des Îlots *Qu* est lié à la valeur de *P* comme borne catégorielle, (38) devrait vraisemblablement être grammaticale, puisque, après l'effacement de *P'* dans la phrase la plus enchâssée, la seule borne catégorielle est le nœud *P'* qui suit *sai*. Si l'hypothèse (36) est cependant correcte, il s'ensuit que la représentation (37) devrait être agrammaticale, et ceci indépendamment du phénomène des Îlots *Qu*, puisque, après l'effacement de *P'*, le nœud *P* le plus enchâssé compterait comme borne catégorielle en vertu de (36iii). (38) devrait avoir le même statut que (39) :

- (39) *i libri che sai a quanta gente Piero diceva di aver prestato*  
 « les livres que tu sais à combien de personnes Piero a dit (d')avoir prêtés »

[308] Dans ce dernier cas, le sujet de *aver prestato* est *PRO*. (39) représente une structure à contrôle, tandis que (38) est une structure à montée. Les deux phrases devraient être agrammaticales si nous admettons que le déplacement du relatif s'effectue en un mouvement unique.

Supposons cependant que la formation de relative met en œuvre des mouvements cycliques successifs dans les cas décrits ici. Selon la théorie de Rizzi (1978b), (39) est toujours agrammatical, car le déplacement à partir de la subordonnée en *di* vers la principale (il s'agit ici d'un déplacement unique à cause du Mouvement *Qu* interne dans le COMP [+QU] de la phrase médiane) est bloqué par les deux nœuds *P'* intermédiaires. On pourrait cependant soutenir que (38) devrait au contraire être grammatical et avoir la dérivation

suivante : l'élément *Qu* dans (37) se déplace premièrement dans le COMP le plus enchâssé ; la règle  $P' \rightarrow P$  s'applique ensuite après *pareva* ; troisièmement, l'élément *Qu* se déplace en un seul mouvement vers le COMP supérieur, ne traversant alors qu'un seul nœud *P'*. Par conséquent, même si [<sub>P</sub>-*t'*] [<sub>P</sub> est réduit à [<sub>P</sub> dans la proposition la plus enchâssée, *P* devenant du même coup une borne catégorielle au sens de (36iii), la dérivation n'en sera pas affectée.

Je ne suis pas sûr de ce que sont les faits en italien dans de tels cas — ni en français où la situation devrait être la même — et je ne m'attarderai donc pas sur cette discussion peu concluante.

Examinons enfin des exemples tels que (40) :

- (40) *in which room did you say that John saw Bill t*  
 « dans quelle chambre as-tu dit que John a vu Bill *t* »

Quel est le statut de la trace de *in which room* par rapport à ECP ? Il est possible que la structure sous-jacente soit (41), où *V* gouverne proprement la trace, conformément à l'une des définitions du « gouvernement » envisagées en 3.2.1 :

- (41) SN FLEX [<sub>SV'</sub> [<sub>SV</sub> *V...*] *in which room*]

Une autre possibilité, suggérée par Jaeggli (1980b), est que ECP ne s'applique qu'à SN (voir 4.6).

Il va de soi que ces remarques ne sont proposées qu'à titre de suggestions. En résumé, nous avons envisagé plusieurs analyses qui ne sont pas compatibles entre elles, mais aucune n'a été discutée de façon suffisamment détaillée ou avec assez d'attention pour qu'on puisse en tirer une conclusion définitive. La gamme des phénomènes pertinents a, de plus, été à peine échantillonnée. Mon but a été uniquement de passer en revue un certain nombre de possibilités qui pourraient être explorées plus avant.

#### 5.4. Constructions adjectivales complexes

Depuis les débuts de la grammaire générative, une attention considérable s'est portée sur des constructions telles que (1) :

[309] (1) (i) John is easy to please  
« John est facile à contenter »

(ii) John is an easy person to please  
« John est une personne facile à contenter »

Elles posent cependant encore un certain nombre de problèmes. Reformulons quelques-uns de ces problèmes dans le contexte de la théorie de GB.

J'adopterai pour ces constructions la démarche tracée dans Chomsky (1977b), où celles-ci sont comprises dans un ensemble qui présente les propriétés caractéristiques du Mouvement *Qu*. Il est tout à fait naturel de supposer que le syntagme enchâssé *to please*, dans (1), est ce qui reste d'une phrase qui a subi une opération du type Mouvement *Qu*, puisque le constituant *Qu* peut être lexicalement réalisé dans des constructions de la forme (1ii), comme par exemple dans (2) :

(2) (i) this is an easy violin on which to play sonatas  
« c'est un violon facile sur lequel jouer des sonates »

(ii) this is a pleasant room in which to work  
« c'est une pièce agréable dans laquelle travailler »

Si l'on suppose que les constructions (1i) et (1ii) sont liées — peut-être par une règle qui extrapose la proposition résiduelle *to please* dans (1ii) hors du syntagme adjectival *easy to please* (et de même dans (2)) — il s'ensuit que la structure sous-jacente au complément des adjectifs *easy*, *pleasant*, etc., est une phrase dont un élément s'est déplacé vers COMP en laissant une trace interprétée comme variable. Supposons, conformément à notre discussion antérieure, que, dans la phrase enchâssée dans (1i), il s'est produit un mouvement de *PRO*, lequel a donné la S-structure (3i) à partir de la structure de base (3i) :

(3) (i) John is [<sub>SA</sub> easy [<sub>P'</sub> COMP [<sub>P</sub> *PRO* to please *PRO*]]]  
(ii) John is [<sub>SA</sub> easy [<sub>P'</sub> *PRO*<sub>i</sub> [<sub>P</sub> [*PRO* to please *t*]]]

Le *PRO* sujet de la proposition enchâssée a une référence arbitraire, et son indice est différent de *i*, conformément à la Théorie du

Liage. La trace enchâssée est une variable, puisqu'elle est A'-liée. *PRO* dans COMP est d'autre part coïncidé avec *John*.

Si l'on poursuit l'analyse de (1), on parvient à un paradoxe de la  $\theta$ -Théorie. Plusieurs arguments indiquent que le sujet de la principale *John* est inséré lexicalement dans la position qu'il occupe en S-structure<sup>29</sup>. La position sujet de la principale doit par conséquent être une position  $\theta$ , comme l'est la position de la variable *t*<sub>1</sub> dans (3ii). Si tel est le cas, cette position n'admettra pas des fragments d'expressions idiomatiques et d'autres éléments non argumentaux. Ce fait est illustré par (4), qui s'oppose à (5) (*t* étant la trace de l'élément déplacé en position sujet dans tous les exemples) :

(4) (i) \* good care is hard to take *t* of the orphans  
« bon soin est difficile à prendre *t* des orphelins »

(ii) \* too much is hard to make *t* of that suggestion  
« grand cas est difficile à faire *t* de cette suggestion »

(iii) \* there is hard to believe *t* to have been a crime committed<sup>30</sup>  
« il est difficile de croire *t* (d'y) avoir eu un crime commis »

(5) (i) good care seems *t* to have been taken *t* of the orphans  
« bon soin semble *t* avoir été pris *t* des orphelins »

(ii) too much seems *t* to have been made *t* of that suggestion  
« grand cas semble *t* avoir été fait *t* de cette suggestion »

(iii) there is believed *t* to have been a crime committed *t*  
« il est cru *t* (d') avoir été un crime commis *t* »

[310] En bref, des exemples comme (1i) ne sont pas dérivés par mouvement du sujet de l'enchâssée vers la position sujet de la principale, et cette position sujet est une position  $\theta$ .

Les adjectifs de la catégorie *easy* prennent aussi par ailleurs des compléments phrastiques qui empêchent d'interpréter la position sujet de la principale comme position  $\theta$ , comme c'est le cas en (6) :

(6) (i) it is hard [to like John]  
« il est difficile [d'aimer John] »

(ii) it is pleasant for the rich [for the poor to do the hard work]  
« il est agréable pour les riches [pour les pauvres  
faire le travail dur] »

(il est agréable pour les riches que les pauvres  
fassent le travail dur)

Nous devons donc supposer que ces adjectifs ont une double catégorisation lexicale quand ils sont employés avec des compléments phrastiques : le sujet est une position  $\theta$  si et seulement si le complément ne subit pas de mouvement interne<sup>31</sup>. Ceci revient à supposer que les propriétés lexicales sont « vérifiées » au niveau de FL, bien que les items lexicaux soient insérés en base. Il n'y a donc pas de contradiction dans l'hypothèse même qu'il existe des entrées lexicales doubles. Cette dernière hypothèse semble cependant peu plausible et ne présente pas le caractère optimal des hypothèses que nous avons pu soutenir jusqu'ici dans nos discussions du Principe de Projection et du  $\theta$ -critère. Cela représente la première d'une série de difficultés qui surgissent en rapport avec les constructions de la forme (1).

Comme le mouvement dans COMP a lieu dans le complément phrastique de l'adjectif dans (11), cette construction constituera un îlot : les mouvements supplémentaires y seront donc bloqués par la Condition de Sous-Jacence, que l'on suppose que P est une borne catégorielle en anglais, ou que l'on admette l'autre analyse suggérée en 5.3. La proposition enchâssée constitue bien un îlot *Qu*. Nous avons donc les exemples bien connus (7i) et (7ii), qui sont respectivement formés par Mouvement *Qu* à partir de (8i) et de (8ii), et où *t* est la trace du constituant *Qu* situé dans le COMP de la principale :

- (7) (i) \* which sonatas are the violins easy [to play *t* on]  
« quelles sonates les violons sont-ils faciles [à jouer *t* sur] »
- (ii) \* which people are the books easy [to convince *t* [to read]]  
« quelles personnes les livres sont-ils faciles  
[à convaincre *t* [de lire]] »
- (8) (i) the violins are easy [to play the sonatas on]  
« les violons sont faciles [à jouer les sonates sur] »
- (ii) the books are easy [to convince people [to read]]  
« les livres sont faciles [à convaincre les gens de [lire]] »

Les exemples de (7) sont alors analogues à ceux de (9) et (10)<sup>32</sup> :

- (9) (i) \* who<sub>j</sub> did you ask [what<sub>j</sub> John had given *t<sub>j</sub>* to *t<sub>i</sub>*]  
« qui<sub>j</sub> as-tu demandé [(ce) que<sub>j</sub> John avait donné *t<sub>j</sub>* à *t<sub>i</sub>*] »

- (ii) you asked [what<sub>j</sub> John had given *t<sub>j</sub>* to him]  
« tu as demandé [(ce) que<sub>j</sub> John lui avait donné *t<sub>j</sub>*] »

- (10) (i) \* what<sub>j</sub> did you ask [who<sub>j</sub> John had given *t<sub>i</sub>* to *t<sub>j</sub>*]  
« qui<sub>j</sub> as-tu demandé [à qui<sub>j</sub> John avait donné *t<sub>i</sub>* à *t<sub>j</sub>*] »

- (ii) you asked [who<sub>j</sub> John had given the books to *t<sub>j</sub>*]  
« tu as demandé [qui<sub>j</sub> John a donné les livres à *t<sub>j</sub>*] »

Certaines difficultés surgissent cependant à nouveau. Des exemples comme (7) sont parfois jugés plus déviants que les phrases correspondantes dans lesquelles il y a violation de la Condition des îlots *Qu*. La question semble cependant assez obscure. Un autre problème, inverse du précédent, est le fait que le Mouvement *Qu* des « constituants périphériques » est parfois plus acceptable que les mouvements correspondants qui constituent des violations de la Condition des îlots *Qu*, ainsi que le montre (11) :

- (11) which violins are the sonatas [easy to play on *t*]  
« sur quels violons ces sonates sont-elles [faciles à jouer *t*] »

- [31] L'extraction d'un « constituant interne » d'une construction adjectivale complexe paraît ainsi constituer une violation forte de la Condition des îlots *Qu*, alors que l'extraction d'un « constituant périphérique » ne semble pas constituer une réelle violation de cette condition.

Ce qui complique encore davantage la situation, c'est que le Mouvement *Qu* « périphérique » est parfois bien moins acceptable que (11), comme on le voit dans (12), ou bien encore complètement agrammatical, comme dans (13) :

- (12) (i) which table is the book easy [to put on *t*]  
« quelle table le livre est-il facile à [poser sur *t*] »

- (ii) which garage is the car easy [to keep in *t*]  
« quel garage la voiture est-elle facile [à garder dans *t*] »

- (13) (i) \* how intelligent is John possible [to consider (to be) *t*]  
« combien intelligent John est-il possible  
[de considérer (être) *t*] »

- (11) \*how intelligent is John possible [to think of (regard) as t]  
 « combien intelligent John est-il possible  
 [de trouver (considérer) comme t] »

Dans (13), le problème n'est pas que le constituant *how intelligent* ne puisse pas être extrait de la phrase enchâssée par déplacement *Qu*, puisque (13) s'oppose à (14), qui, quoique peu élégant, semble en fait bien plus acceptable :

- (14) (i) how intelligent is it possible to consider John (to be)  
 « combien intelligent est-il possible de considérer John (être) »  
 (ii) how intelligent is it possible to think of (regard) John as  
 « combien intelligent est-il possible  
 de trouver (considérer) John »

Il semble donc que les constructions compléments d'adjectifs complexes fassent surgir des barrières supplémentaires à l'extraction de constituants *Qu*, qui s'ajoutent à celles qui pourraient assigner un degré quelconque d'inacceptabilité à (14). Les exemples (12), si on les compare aux phrases plus acceptables de (11), illustrent le fait que le Mouvement *Qu* à partir d'une proposition « périphérique » est moins acceptable dans la mesure où cette proposition est, en un sens, en rapport étroit avec le verbe.

Nous pourrions proposer une analyse uniforme de ces faits (qui, de nouveau, sont loin d'être clairs, bien que les phénomènes semblent réels) si nous supposons que la structure sous-jacente à des exemples comme (12) et (13) contient un verbe complexe comme (15) :

- (15) (i) [v V - [SP P SN]] put - on the table ;  
 « poser - sur la table »,  
 keep - in the garage,  
 « garder - dans le garage »  
 (ii) [v V - (...) adjectif] consider - (to be) intelligent,  
 « considérer - (être) intelligent » ;  
 think of (regard) - as intelligent,  
 « trouver (considérer) - comme intelligent »

Les structures sous-jacentes à (12) et (13) sont donc celles données dans (16), où *t* est la trace finalement associée au sujet de la principale :

- (16) (i) the book is easy [to [v put on the table] t]  
 (ii) John is easy [to [v consider intelligent] t]

Celles-ci sont analogues à (17) :

- (17) (i) it is easy [to put on the table a book written by Tom]  
 « il est facile [de poser sur la table un livre écrit par Tom] »  
 (ii) it is easy [to consider intelligent a person like Tom]  
 « il est facile [de considérer intelligente une personne comme Tom] »

[312]. L'hypothèse est donc que *put on the table* et *consider intelligent* sont réanalysés en base comme des verbes complexes qui assignent le Cas à leurs objets respectifs *a book written by Tom* et *a person like Tom*<sup>33</sup>. Cette réanalyse est obligatoire dans des cas comme (13), et elle sera possible à divers degrés dans des cas comme (12), cette variation étant fonction du degré de connexion unissant le verbe et son complément prépositionnel. L'extraction du constituant *Qu*, dans (13) et (12), est (à divers degrés) un cas d'extraction « interne » comme dans (7) plutôt que « périphérique » comme dans (11).

En résumé, l'extraction du constituant *Qu* « interne » tend à être moins acceptable que les extractions correspondantes qui constituent une violation de la Condition des Îlots *Qu*, tandis que l'extraction d'éléments « périphériques » tend à être plus acceptable. Chomsky (1977b) suggère une solution possible à la question de l'extraction de constituants *Qu* « périphériques ».

Un autre problème est qu'il est impossible, dans des cas analogues à (6ii), d'avoir des constructions compléments d'adjectifs quand la principale contient un sujet argumental ; c'est-à-dire que (18i) s'oppose à (18ii) :

- (18) (i) \*the hard work is pleasant for the rich [for the poor to do]  
 « le travail dur est agréable pour les riches [pour les pauvres faire] »

(11) the hard work is pleasant for the rich [to do]<sup>34</sup>  
 « le travail dur est agréable pour les riches [à faire] »<sup>35</sup>

On pourrait explorer une analyse possible de cet ensemble de problèmes, qui serait fondée sur l'hypothèse que le constituant complément de l'adjectif dans (1) est soumis à réanalyse. Cette analyse considérerait *easy to please* (etc.) comme un adjectif complexe. (311) deviendrait alors (19) :

(19) John is [<sub>SA</sub> [<sub>A</sub> easy to please] <sub>t<sub>i</sub></sub>]

Comparons (19) à *how easy to please is John* (« combien facile à contenter est John »). Après réanalyse, la trace  $t_i$ , qui n'est plus A'-liée, apparaît non pas comme une variable mais plutôt comme une anaphore. Elle n'a en outre pas de Cas. Si elle est coïncidiée avec *John*, option possible étant donné la convention d'indiciation libre, la phrase est grammaticale. Nous supposons maintenant qu'il n'y a pas de règle de contrôle mettant en rapport *John* et *PRO* dans COMP dans (311), *John* et  $t_i$  étant plutôt liés par une relation de type antécédent-anaphore.

Penchons-nous à présent sur les problèmes soulevés plus haut, et examinons tout d'abord la question de la double représentation lexicale posée par les constructions mettant en jeu les compléments d'adjectifs. La trace, dans (19), étant dans une position  $\theta$ , on peut supposer qu'elle transmet son  $\theta$ -rôle à son antécédent de la manière ordinaire. Il n'est donc plus nécessaire de supposer que la position sujet de la principale est une position  $\theta$ . Il n'est en conséquence plus nécessaire non plus de supposer l'existence d'une double représentation lexicale. Les adjectifs de la catégorie *easy* n'assignent jamais de  $\theta$ -rôle au sujet de la principale quand ils ont un complément phrastique, le sujet prenant en charge le  $\theta$ -rôle de la trace avec laquelle il est coïncidié, exactement comme dans le cas des déplacements.

Les constructions de la forme (1) ressemblent à celles qui sont formées par la règle *Déplacer  $\alpha$*  du point de vue de la manière dont les  $\theta$ -rôles y sont assignés. Elles en diffèrent cependant par la manière dont elles sont engendrées. C'est cette différence qui rend compte du fait que les fragments d'expressions idiomatiques et les

autres expressions non argumentales ne peuvent pas apparaître en position sujet de la phrase principale, comme c'est le cas dans les constructions qui mettent en œuvre la règle *Déplacer  $\alpha$* <sup>35</sup>. Dans les travaux antérieurs, ces constructions étaient analysées, soit comme dérivées par un déplacement vers la position sujet de la principale, soit avec le sujet de la principale engendré en base dans cette même position (comme dans Lasnik et Fiengo (1974), analyse adoptée par Chomsky (1977b)). Dans l'hypothèse présentée ici, chacune de ces idées est considérée comme correcte dans un sens particulier, et le paradoxe de la  $\theta$ -Théorie est résolu.

Un nouveau problème se pose cependant du point de vue de la  $\theta$ -Théorie. Si l'insertion lexicale du sujet de la principale se fait en D-structure, le Principe de Projection exige que cette position soit une position  $\theta$ , ce qui est contraire à ce que nous venons de supposer. Il s'ensuit que le sujet de la principale n'est pas inséré en D-structure, mais qu'il n'est pas non plus placé en position sujet par déplacement. La seule solution à ce paradoxe, dans le cadre que nous nous sommes donné, serait de supposer que l'insertion lexicale du sujet de la principale a lieu dans ce cas en S-structure. Dans les autres cas, cependant, le Principe de Projection exige que l'insertion lexicale ait lieu en D-structure, de sorte que les positions  $\theta$  y soient remplies par des arguments. Nous sommes donc conduit à la conclusion que l'insertion peut opérer librement soit en D-structure, soit en S-structure. Le Principe de Projection déterminera alors l'option à adopter. Le seul cas d'insertion lexicale en S-structure se produira dans la construction que nous discutons ici (ou dans d'autres constructions qui ont essentiellement les mêmes propriétés), c'est-à-dire dans une position non- $\theta$  qui fait partie d'une chaîne fonctionnelle appropriée à la suite d'une réanalyse, de sorte qu'un  $\theta$ -rôle peut lui être transmis par une trace. Cette trace représente la position où un argument a été engendré en base pour satisfaire au Principe de Projection, et à partir de laquelle il s'est déplacé. En bref, si nous simplifions la théorie de l'insertion lexicale en lui permettant d'opérer librement en D-structure ou en S-structure, nous voyons que les constructions adjectivales complexes étudiées ici comblent une lacune dans l'ensemble des possibilités.

Reprenons maintenant les problèmes liés à l'extraction *Qu*. Le caractère fortement inacceptable d'exemples comme (7) résulte du

fait que l'extraction se fait à partir d'une catégorie formée par réanalyse — c'est-à-dire, en fait, une catégorie lexicale. L'extraction par Mouvement *Qu* d'« éléments périphériques » est acceptable, comme le montre (11), parce qu'il n'y a pas violation de la Sous-Jacence. La structure qui sous-tend (11) après réanalyse est en effet celle donnée en (20) :

- (20) the sonatas are [<sub>SA</sub> [<sub>A</sub> easy to play] *t*<sub>i</sub> on [*Qu*- violins]]  
 « les sonates sont [[faciles à jouer] *t*<sub>i</sub> sur [*Qu*- violons]] »

La réanalyse en adjectif complexe peut être considérée comme plus difficile dans la mesure où elle sépare des éléments qui étaient étroitement liés, en plaçant l'un à l'intérieur de la catégorie lexicale dérivée et l'autre à l'extérieur. C'est ce qui rend compte du statut d'exemples tels que (12) et (13). (12i) devrait donc, par exemple, provenir de (21), où *put* est séparé de son complément *on the table* :

- (21) [<sub>SNI</sub> the book] is [<sub>SA</sub> [<sub>A</sub> easy to put] *t*<sub>i</sub> on the table]  
 « [le livre] est [[facile à poser] *t*<sub>i</sub> sur la table] »

La phrase *the book is easy to put on the table* serait donc dérivée à partir de la forme (16i).

- [314] En ce qui concerne le dernier problème, celui que pose le caractère agrammatical de (18i), on peut supposer que la réanalyse est bloquée par la présence du sujet de l'enchâssée, étant donné que celle-ci exige que l'adjectif de la principale *easy* (for *SN*) et l'infinitif enchâssé soient adjacents. On pourrait essayer de rendre compte de la même manière du fait bien connu que des constructions comme (1) tendent à être plus acceptables avec des enchâssées à l'infinitif qu'avec des enchâssées à temps fini, bien que ces dernières soient parfois plus ou moins acceptables, comme on le voit dans (22) :

- (22) (i) this book is difficult [to convince people [to read *t*]]  
 « ce livre est difficile [à convaincre les gens [de lire *t*]] »  
 (ii) this book is difficult [to convince people (anyone) [that they ought to read *t*]]  
 « ce livre est difficile [à convaincre les gens (qui que ce soit) [qu'ils devraient lire *t*]] »

Il se peut que les phrases à temps fini se prêtent plus difficilement à la réanalyse que les infinitives.

Examinons l'exemple (23) :

- (23) \* John is easy [t to like Mary]  
 « John est facile [(à) t aimer Mary] »

Dans l'analyse classique, cet exemple est exclu pour les mêmes raisons que l'est (24), c'est-à-dire parce qu'une variable qui ne porte pas de Cas ne peut pas recevoir de  $\theta$ -rôle :

- (24) \* who is it easy [t to like Bill]  
 « qui est-il facile [(à) t aimer Bill] »

Dans l'analyse de rechange que nous discutons ici, (23) est exclu parce que la réanalyse est impossible, comme dans (18i).

Il me semble, par conséquent, qu'une étude de ces constructions, fondée sur la notion de réanalyse, mérite d'être explorée avec attention, et qu'il serait intéressant d'en examiner les conséquences pour les constructions apparentées présentées dans Chomsky (1977b).

## NOTES

1. Je suis redevable à Howard Lasnik pour les observations qui suivent. Ce qui était promis dans Chomsky (1979a) ne s'est pas réalisé à cet égard.
2. Rappelons à ce propos que nous n'examinons pas les problèmes de la Théorie de la Référence, mais que nous nous préoccupons plutôt des propriétés de la représentation en FL qui entrent dans l'interprétation des phrases en termes de coréférence intentionnelle et de référence intentionnelle distincte (disjointe), où la « référence » en question ne comporte pas d'obligation ontologique. La question de savoir comment interpréter correctement l'indication des Noms et des pronoms est étudiée par James Higginbotham dans un travail en préparation (cf. également Evans (1980), et d'autres travaux récents).
3. L'existence du phénomène de référence disjointe a parfois été niée avec, pour fondement, la construction de situations dans lesquelles des expressions telles que (11n) sont relativement acceptables. Ces exemples sont cependant à côté de la

question, laquelle concerne la différence de statut entre (iii) et (4) — il n'est d'ailleurs pas nécessaire de forger une situation analogue en ce qui concerne (4) — et, d'une manière cruciale, le fait que cette différence rappelle le comportement des anaphores par rapport à la Théorie du Liage.

- [315] Les mêmes faits fondamentaux excluent la proposition de Katz (1980), selon qui le phénomène relève de la pragmatique plutôt que de la grammaire. Si tel était le cas, pourquoi ce phénomène refléterait-il d'une manière si proche les propriétés de la Théorie du Liage dans des cas qui relèvent clairement de la grammaire, au sens où tout le monde entend ce terme, que l'on assigne à des phrases telles que (i) et (ii) ? :

- (i) everyone expected him to like John  
« tout le monde s'attendait à lui aimer John »  
(tout le monde s'attendait à ce qu'il aime John)
- (ii) everyone expected John to like him  
« tout le monde s'attendait à ce que John aime lui »  
(tout le monde s'attendait à ce que John l'aime)

En un sens, cette critique de la proposition de Katz est à côté de la question, puisque sa critique d'autres travaux (pour être tout à fait précis, de mes travaux) est constamment viciée par l'emploi d'équivoques : il utilise le terme « grammaire » dans un sens radicalement différent de celui adopté dans les travaux qu'il critique. Pour Katz, l'étendue de ce qu'il appelle « grammaire » est délimitée par certaines considérations *a priori*, par exemple le problème de la formalisation de certains modèles d'inférence. Dans les travaux qu'il critique, un tel critère n'est aucunement adopté : le domaine de ce qui est appelé « grammaire » constitue une question empirique, qui doit être déterminée selon la manière que l'on a fréquemment décrite. Une équivoque similaire sape la critique que Katz émet à propos de certaines conclusions concernant le niveau de représentation FL. Il utilise simplement le terme « Forme Logique » dans un sens assez différent de celui des travaux qu'il critique. L'erreur de Katz est claire, par exemple, lorsqu'il critique des études grammaticales pour avoir associé à FL des phénomènes qu'il considère comme appartenant à la pragmatique. S'il a raison sur ce dernier point, ceci montre simplement que des éléments liés à la pragmatique appartiennent au niveau de représentation FL, ce qui pourrait bien être le cas. Les critiques de Katz pourraient être reformulées comme un argument destiné à montrer que l'on devrait remplacer le terme « FL » par une autre expression. Cette question est certainement trop insignifiante pour mériter une discussion, d'autant plus que les travaux qu'il critique ont toujours été très clairs sur cette question (cf. Chomsky (1980b, chap. 4, et 1980c) pour une discussion plus approfondie de ces erreurs et autres du même tonneau). Voir aussi le chapitre 6.

En ce qui concerne la référence disjointe, quelques exemples mis en avant dans la critique de cette notion (des phrases telles que *I dreamed that I was Jesus Christ and that I forgave me for my sins* (« j'ai rêvé que j'étais Jésus-Christ et que je me pardonnais pour mes péchés ») en fait la soutiennent. Dans une théorie correcte de l'interprétation de l'indication, un « référent » différent sera vraisemblablement assigné à *I* et *me* dans le « monde construit » du rêve. Le développement d'une telle théorie est un sujet intéressant, mais n'affecte pas le problème que nous discutons ici. D'une façon similaire, des exemples tels que (iii) ont été invoqués (par exemple par Katz) pour rejeter le phénomène de la référence disjointe, en raison du fait que (iii) n'implique pas que Carter n'a pas voté pour lui-même :

- (iii) everyone in Plains, Georgia, voted for Carter  
« tout le monde à Plains, en Géorgie, a voté pour Carter »

Encore une fois cependant, ceci est à côté de la question. En supposant que la représentation correcte en FL est quelque chose comme (iv), où *x* et Carter sont indicés d'une manière différente, comme l'exige la Théorie du Liage, l'interprétation correcte des variables en FL n'exclut pas la possibilité que Carter soit une valeur de *x* :

- (iv) for every person *x* in Plains, Georgia, *x* voted for Carter  
« pour chaque personne *x* Plains, en Géorgie, *x* a voté pour Carter »

Mais cette observation, sur laquelle nous reviendrons, ne met pas en cause la distinction évidente entre, disons, (i) d'un côté, et (ii) et (v) de l'autre :

- (v) everyone expected (that) he would like John  
« tout le monde (s')attendait (à ce) qu'il aime John »

Dans (ii) ou (v), le pronom peut être identifié avec la variable liée par *everyone* (« tout le monde ») en FL, et donner (vi) et (vii) comme des représentations possibles de respectivement (ii) et (v). (viii) n'est cependant pas une représentation possible de (i) :

- (vi) for every person *x*, *x* expected John to like *x*  
« pour chaque personne *x*, *x* (s') attendait à (ce que) John aime *x* »
- (vii) for every person *x*, *x* expected (that) *x* would like John  
« pour chaque personne *x*, *x* (s') attendait à (ce que) *x* aime John »
- (viii) for every person *x*, *x* expected *x* to like John  
« pour chaque personne *x*, *x* (s') attendait à (ce que) *x* aime John »

- [316] En d'autres termes, la Théorie du Liage permet à *he* d'être coïncidé avec *x* en (ii) et (v), mais pas en (i), en vertu du Principe de Référence Disjointe. Une telle indication sera interprétée comme donnant lieu à des variables identiques (disons, par le mécanisme de réindication de Higginbotham (1979a)). Que Carter puisse représenter une valeur de *x* dans (iv) n'a donc aucun rapport avec la légitimité de la notion de référence disjointe, bien que ce genre de faits puisse être pertinent pour la question de l'interprétation des représentations en FL.

4. Parmi des problèmes plus difficiles, on trouve l'exemple de Peter Geach (i), où le pronom est compris comme étant dans le champ du quantificateur d'une manière ou d'une autre, bien qu'il ne soit pas formellement dans ce champ :

- (i) the woman every Englishman admires most is his mother  
« la femme que chaque Anglais admire le plus est sa mère »

5. Voir la discussion des sections 2.6 et 3.2.1, sur la possibilité pour d'autres catégories d'avoir aussi des sujets, en fait, des SUJETS accessibles dans le sens donné à ce concept au chapitre 3.

6. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un cas unique. Il est utile de noter que les théories de la grammaire sont devenues plus restrictives au cours des années, approfondissant du même coup dans certains domaines la valeur explicative des analyses. Ces développements ont parfois amené à abandonner certains sujets qui avaient fait l'objet d'analyses suggestives et quelquefois éclairantes dans des cadres théoriques qui comportaient moins de contraintes. Par exemple, dans une théorie qui admet des transformations généralisées telle que celle de Chomsky (1955), il est possible de

rendre compte de l'ambiguïté des expressions entre crochets dans des structures telles que (i)-(iii), en termes de dérivations transformationnelles à partir de D-structures qui expriment les FG- $\theta$  d'une façon naturelle :

- [315] (i) [the shooting of the hunters] disturbed me  
« [le tir des chasseurs] m'a troublé », ou « [qu'on ait tiré sur les chasseurs] m'a troublé »
- (ii) I was disturbed by [John's driving]  
« j'ai été troublé par [John-gén.-conduite] »  
(j'ai été dérangé par la conduite de John)
- (iii) [visiting relatives] can be a nuisance  
« [visitant parents] peut être ennuyeux »  
(rendre visite à des parents peut être ennuyeux,  
ou : des parents en visite, ça peut être ennuyeux)

Les travaux plus récents ont en fait renoncé à essayer d'expliquer des cas de ce genre en termes de principes généraux, et se sont contentés de recourir à des règles lexicales, qui, en fait, sont purement descriptives. Des choix de ce genre sont peut-être justifiés ; après tout, la langue fonctionne peut-être ainsi, et il n'y a peut-être rien de plus intéressant à dire à ce sujet. On devrait cependant, je pense, garder à l'esprit les possibilités d'explication plus intéressantes explorées dans les travaux antérieurs. Dans certains cas, le recours à des règles lexicales est bien motivé empiriquement ; cf. par exemple les nominaux dérivés discutés dans Chomsky (1972, chap. 1 et 3, et 1974) et dans beaucoup d'autres travaux. Dans certains cas, cette démarche est dictée par le succès dans d'autres domaines de théories comportant plus de contraintes, et par le principe méthodologique valide qui justifie la recherche de telles théories. Ces raisons devraient rester distinctes, et il convient de garder présente à l'esprit la possibilité de reprendre des options explicatives antérieures qui pourraient fournir un éclairage authentique perdu depuis.

7. Cf. chap. 2, n. 109.

8. Rappelons qu'il existe une obscure Condition de Pluralité dans le cas des réciproques en anglais. (ii) devient par conséquent agrammatical dans l'interprétation voulue lorsque *arguments* est remplacé par *argument* (cf. chap. 3, n. 57).

En général, les réciproques semblent souvent marginaux dans les syntagmes prépositionnels, sauf s'il y a réanalyse, bien que ce ne soit pas toujours le cas. L'on comparera ainsi les exemples marginaux (i) avec les exemples plus acceptables (ii) (avec réanalyse) et (iii) :

- (i) (a) they left with each other  
« ils sont partis avec l'un l'autre »  
(ils sont partis l'un avec l'autre)
- (b) they are easy for each other to talk to  
« ils sont faciles pour l'un l'autre de parler à »  
(ils (se) parlent facilement l'un à l'autre)
- (ii) (a) they spoke to each other  
« ils (se) sont parlé à l'un l'autre »
- (b) they are sorry for each other  
« ils sont désolés pour l'un l'autre »
- (iii) (a) they told Mary about each other  
« ils ont parlé à Mary de l'un l'autre »
- (b) they told Mary stories about each other  
« ils ont raconté des histoires à Mary au sujet de l'un l'autre »

Il est possible que le statut quelque peu marginal de (iv) doive être expliqué sur des bases similaires :

- (iv) they were happy for each other to leave  
« ils étaient contents pour l'un l'autre partir »

[317] Cf. chap. 3, n. 38.

9. Voir la discussion de 2.6(28).

10. Sur le comportement des réfléchis en anglais, comparés à des éléments similaires en néerlandais, voir Koster (1978b) et Huybregts (1979).

11. Cf. Lightfoot (1980) sur d'autres implications de cette hypothèse.

12. Reste à savoir s'il existe dans certains cas des prépositions orphelines dans ces langues. En tout cas, si le phénomène existe, il est beaucoup plus limité (cf. Vinet (1979)).

13. Le statut de la seconde partie de l'hypothèse (ii) est assez discutable. Il sert ici uniquement à bloquer le mouvement d'un constituant *Qu* marqué d'un Cas inhérent. L'assignation du Cas structural à la variable suit en tout cas le Mouvement *Qu*, de sorte que, dans les cas grammaticaux, on ne peut pas faire de distinction entre Mouvement de SN et Mouvement *Qu*. Ces hypothèses se réduisent donc à la stipulation que les syntagmes *Qu* ne peuvent pas lier une variable marquée pour le Cas oblique, bien que d'autres opérations — comme par exemple le Mouvement du Quantificateur en FL — puissent le faire. On peut cependant soutenir que (14ii) est malgré tout plus naturel que cette stipulation *ad hoc* (voir ci-dessous pour un argument à cet effet).

14. A la place du Filtre sur les Catégories Vides à Cas oblique de Weinberg et Hornstein, Kayne propose cependant une explication en termes de gouvernement, en accord avec Kayne (1980a).

15. Il existe une tentative d'explication de ce fait dans le cadre de travail proposé dans OB, explication fondée sur l'hypothèse que le mouvement des clitiqes est à cet égard analogue au Mouvement *Qu*. Kayne observe cependant que ce phénomène se limite au Mouvement *Qu*, contrairement aux hypothèses factuelles de OB, qui font référence à l'analyse détaillée de ce sujet donnée dans Rizzi (1978c).

16. (19ii) et (20) correspondent aux exemples (64) et (65) de Kayne.

17. Rappelons la discussion de l'assignation du Cas à un élément dans COMP en 3.2.2 (cf. la discussion de 3.2.2(13)) et celle des relatives libres.

18. Une modification du mécanisme proposé en 3.2.2 est cependant nécessaire, puisque la trace *t* à laquelle le Cas est assigné en (26) ne fait pas partie de la chaîne fonctionnelle A qui contient *t'*, selon la définition donnée en 3.2.2. Cette modification, dont la nature ne va peut-être pas de soi, est aussi en accord avec notre conception de l'assignation du Cas dans COMP.

19. Ces exemples sont de Kayne (1980c).

20. Il y a d'autres problèmes, dont l'un, remarqué par Josef Aoun et Hagit Borer, a trait aux constructions *Qu* multiples, comme dans (i) et (ii) :

- (i) it is unclear who read which book  
« il n'est pas clair qui a lu quel livre »
- (ii) it is unclear who left the book near what  
« il n'est pas clair qui a laissé le livre à côté de quoi »

Selon la théorie esquissée au chapitre 4, le syntagme *Qu* enchâssé ne devrait être permis que dans une position proprement gouvernée. Dans la théorie qui vient d'être ébauchée, de telles positions à l'intérieur de SP ne sont possibles que lorsque SP est à

l'intérieur de SV. Le syntagme *Qu* ne sera donc pas permis en (ii), cas qui ne permet pas les prépositions orphelines. Le cas (i) illustre le même problème sous une forme plus simple, *which* (« quel ») n'étant pas dans une position proprement gouvernée. Peut-être, dans les deux cas, la réponse est-elle que la règle de Mouvement *Qu* en FL met en jeu l'entraînement [angl.  *pied piping*, aussi traduit par « phénomène du "joueur de flûte" » dans le texte de Rouveret cité dans notre présentation, NdT]. Cette question a de nombreuses ramifications que je n'essaierai pas d'explorer ici.

21. Les spécificateurs et compléments, dans la terminologie de la Théorie X-barre. Kayne (1980b) généralise d'une façon assez différente la proposition que COMP est accessible au gouvernement externe.

22. Pour la Théorie des Bornes catégorielles, Belletti et Rizzi proposent une révision de la Sous-Jacence pour rendre compte du fait que le mouvement semble soumis à une restriction analogue au gouvernement par un verbe, et ce pas seulement dans le cas des prépositions orphelines (comme l'ont remarqué Weinberg et Hornstein (cf. 5.2)) mais d'une manière plus générale. Les constructions adverbiales qui sont en dehors de SV sont par conséquent toujours des îlots. Des questions similaires ont été explorées par Marantz (1979b), Kayne (1980b), et Stowell (1980b), qui développent des analyses quelque peu différentes.

[318] 23. Cette hypothèse diffère de celle du chapitre précédent, où on a supposé que FLEX a l'option de gouverner le sujet préverbal en italien. Belletti et Rizzi modifient la notion de « catégorie gouvernante » pour s'assurer que les sujets lexicaux préverbaux possèdent des catégories gouvernantes (voir, chap. 3, n. 41, et la discussion de 4.5(26ii)). Une catégorie gouvernante n'a par conséquent pas besoin de contenir un gouverneur si le Cas lui est assigné. Cette hypothèse a un nombre considérable de conséquences en ce qui concerne les sujets discutés au chapitre 4 (voir la note suivante).

24. Comme l'observent Belletti et Rizzi, la cliticisation de *ne* dans (2ii) est indépendamment bloqué par la Théorie du Liage, puisque la trace de *ne* n'est pas liée, *ne* étant à l'intérieur du SV et *ne* c-commandant pas sa trace. Le statut agrammatical de (2iii) peut donc être expliqué de deux manières. Si Jaeggli a raison lorsqu'il restreint ECP aux SN (voir 4.6), ce qui est en cause, c'est la violation de la c-commande. Remarquons que, dans ce cas, le fait que ECP soit en apparence satisfait dans (3iii) n'est pas pertinent.

Supposons que FLEX est optionnellement un gouverneur du sujet en italien, comme on l'a suggéré au chapitre 4. (2i) est alors grammatical si l'option n'est pas choisie, alors que (2iii) est bloqué par la Condition de c-commande. Les exemples (3) ne sont pas affectés par cette hypothèse. Ces exemples sont, par conséquent, en accord avec la théorie du chapitre 4, à l'exception de (2ii), pour lequel nous devons supposer que ACC ne peut pas gouverner la tête du SN sujet. Dans des travaux à venir, Aoun relie ceci à la condition de bonne formation 3.2.3(73).

25. Pour traiter de la contraction *want-to* en anglais, nous devons par conséquent faire l'hypothèse, comme dans la discussion de 3.2.2(36-40), qu'une trace non marquée pour le Cas est « invisible » aux règles du composant FP, ce qui est peut-être un cas particulier de la propriété plus générale discutée dans le texte : les éléments doivent posséder des caractéristiques appropriées, pour être « visibles » dans les composants interprétatifs.

26. Peut-être devrions-nous analyser en ces termes quelques-uns des phénomènes complexes, discutés par Rizzi (1978b), mettant en jeu les propositions infinitives et la Sous-Jacence en italien.

27. Nous considérons ici que l'effacement de P' est le mécanisme responsable du marquage de Cas exceptionnel.

28. J'ai seulement envisagé le cas de [+QU] en (36ii). Le cas de [-QU] porte sur

la question de l'extraction de syntagmes *Qu* à partir de SN. Ceci est une question complexe, que je n'essaierai pas de résoudre ici (cf. Chomsky (1977b), Rizzi (1978b), Cinque (1979) et Steriade (1980)).

29. Sur ces hypothèses ainsi que d'autres, voir Chomsky (1977b) et les références citées dans ce travail (cf. Nanni (1978), pour une discussion plus complète des nombreuses propriétés de ces constructions).

30. Comparons à *it is hard to believe there to have been a crime committed* (« il est difficile à croire il y avait eu un crime commis »), construction pas vraiment heureuse, mais sûrement beaucoup plus acceptable que (iii). Notons que le problème dans (ii) n'est pas que *there* soit trop profondément enchâssé pour permettre l'extraction : comparons à *John is hard [to believe [t to be an accomplice in such crimes]]* (« John est difficile [à croire [t être un complice de tels crimes]] »), construction pas très heureuse non plus mais beaucoup plus acceptable que (iii). Dans le cas de (i) et de (ii), on devrait s'attendre à certaines variations dans les jugements, dans la mesure où il existe des variations dans le degré d'indépendance que présentent les fragments d'expressions idiomatiques. Le point crucial reste néanmoins le contraste très net entre (4i) et (4ii) d'un côté et (5i) et (5ii) de l'autre.

31. Le mouvement externe, comme dans *whom is it hard to like* (« qui est-il difficile d'aimer »), à partir de (6i), n'est pas pertinent ici.

32. On a souvent suggéré que le statut de (7) résulte de la violation d'une contrainte, peut-être une contrainte de traitement, qui interdit les constructions contenant plusieurs catégories vides dont les relations anaphoriques ne sont pas emboîtées. Nous avons donc, dans (7), les structures non emboîtées données en (i) :

- (i) (a) [<sub>i</sub> which sonatas] are [<sub>j</sub> the violins] easy to play <sub>t<sub>i</sub></sub> on <sub>t<sub>j</sub></sub>  
 (b) [<sub>i</sub> which people] are [<sub>j</sub> the books] easy to convince <sub>t<sub>i</sub></sub> to read <sub>t<sub>j</sub></sub>

On n'a cependant jamais offert de formulation satisfaisante de ce principe. Celui-ci semblerait par ailleurs être satisfait dans (9), qui est agrammatical dans les dialectes considérés ici. Il est cependant enfreint dans beaucoup d'autres constructions qui ont été discutées. Ce principe est par exemple enfreint en italien, où la Condition des îlots *Qu* ne s'applique pas. Il est difficile de supposer que les contraintes de traitement varient d'une langue à l'autre, à moins que la variation ne soit déclenchée d'une manière ou d'une autre par des différences structurales pertinentes, ce qui ne semble pas être le cas ici. D'une façon similaire, considérons les exemples suivants, notés par Tim Stowell :

- (ii) the cake took you all day to help John bake (in that oven)  
 « le gâteau vous a pris toute la journée pour aider John à cuire (dans ce four) »  
 [319] (iii) \* which oven did the cake take you all day to help John bake in  
 « quel four le gâteau vous a-t-il pris toute la journée d'aider John à cuire dans »  
 (iv) which oven did it take you all day to help John bake the cake in  
 « quel four vous a-t-il pris toute la journée d'aider John à cuire le gâteau dans »

Ces constructions partagent les propriétés essentielles de la classe des compléments d'adjectifs du type *easy* (« facile »). Les paires antécédent-catégorie vide sont emboîtées dans (iii), qui est néanmoins beaucoup moins acceptable que (iv). (iii) et (iv) diffèrent en effet du point de vue de la Condition des îlots *Qu*, c'est-à-dire de la Sous-Jacence, si l'on considère P comme une borne catégorielle.

Il se peut pourtant qu'il existe un effet lié à l'emboîtement. Même si une telle condition s'applique, il semble cependant qu'elle ne représente qu'une partie

périphérique de l'explication, et que la Condition des Flots *Qu* (qui peut en fin de compte être réduite à la Sous-Jacence) fonctionne indépendamment. On verra aussi les exemples (11-13) ci-dessous, où la Condition d'Emboîtement est uniformément respectée mais où les phrases ne sont acceptables qu'à des degrés variables (cf. aussi Reinhart (1979b) pour une version plausible de la Contrainte d'Emboîtement). Sur les motivations d'une telle contrainte, voir Miller et Chomsky (1963) et les références citées dans ce travail, en particulier Chomsky (1959), ainsi que Chomsky (1965, chap. 1).

33. L'analyse serait à cet égard similaire à celle donnée dans Chomsky (1955) (voir chap. 2, n. 120).

34. Sur le statut du syntagme *for the rich*, voir Chomsky (1977b).

35. Cette analyse est à certains égards similaire à la stratégie des pronoms résomptifs pour les relatives, ou aux exemples discutés par Taraldsen (1979), où une trace générée en base agit comme une variable.

[320] [Page blanche.]

[318]

## 6. Catégories vides et Déplacer $\alpha$

Le statut des catégories vides sans contenu phonétique intrinsèque a été l'une des questions essentielles tout au long de cette discussion. Nous avons examiné deux types de catégories de cet ordre : trace et *PRO*. Chacune d'elles possède un certain faisceau de propriétés : la trace est proprement gouvernée et est bornée par la Sous-Jacence. Elle transmet en outre, plutôt qu'elle ne garde, son  $\theta$ -rôle (ce qui revient à dire que son antécédent n'a pas de  $\theta$ -rôle indépendant). *PRO* n'est pas gouverné et n'est pas nécessairement borné, et il ne transmet pas son  $\theta$ -rôle (c'est-à-dire que, si *PRO* a un antécédent, celui-ci possède un  $\theta$ -rôle indépendant). Il est apparu, à l'intérieur de la catégorie trace, une distinction entre les variables et les autres traces. Limitons maintenant notre attention aux syntagmes nominaux, qui ont constitué notre objet d'étude principal tout au long de ce texte, sauf en 2.4.4. Nous avons donc deux types de traces : les variables et les traces de SN. Chacun de ces deux éléments est aussi associé à un certain faisceau de propriétés : pour être précis, les variables sont des expressions R et les traces de SN des anaphores ; cette distinction entraîne des conséquences pour la Théorie du Liage.

Nous avons constaté en 2.9 que les trois types de catégories vides identifiés — *PRO*, variable, et trace de SN — correspondent à une partition de la classe des positions de SN possibles. Nous avons vu depuis que cette conclusion n'est pas tout à fait correcte, bien qu'elle le soit presque. Un SN vide est soit gouverné, soit non gouverné. Si une catégorie vide n'est pas gouvernée, c'est un *PRO* ; si elle est gouvernée, il s'agit nécessairement d'une trace, mais cette dernière ne sera admise par la grammaire que si elle satisfait à la contrainte supplémentaire du gouvernement propre. Par consé-